NATIONS
UNIES

A

# Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/INF/52/4
16 janvier 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session

## RÉSOLUTIONS ET DÉCISIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION

Note du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

| | | Page |
|---|---|---|
| I. | INTRODUCTION | 2 |
| II. | RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SANS RENVOI À UNE GRANDE COMMISSION | 2 |
| III. | RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA PREMIÈRE COMMISSION | 6 |
| IV. | RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA COMMISSION DES QUESTIONS POLITIQUES SPÉCIALES ET DE LA DÉCOLONISATION (QUATRIÈME COMMISSION) | 9 |
| V. | RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA DEUXIÈME COMMISSION | 11 |
| VI. | RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA TROISIÈME COMMISSION | 13 |
| VII. | RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA CINQUIÈME COMMISSION | 16 |
| VIII. | RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA SIXIÈME COMMISSION | 17 |
| IX. | DÉCISIONS | 18 |
| X. | TEXTE DES DÉCISIONS | 25 |
| | A. Élections et nominations | 25 |
| | B. Autres décisions | 35 |

## I. INTRODUCTION

1. Le Secrétaire général a l'honneur de présenter ci-après, pour information, une liste provisoire des résolutions et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa cinquante-deuxième session, entre le 16 septembre et le 22 décembre 1997 (résolutions 52/1 à 52/224, décisions 52/301 à 52/321 et 52/401 à 52/459).

2. Les résolutions sont publiées individuellement dans la série A/RES/... Le texte provisoire des décisions est reproduit à la section X du présent document. Le texte définitif des résolutions et décisions paraîtra comme Supplément No 49 des Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session (A/52/49).

## II. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SANS RENVOI À UNE GRANDE COMMISSION

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/2 | Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Agence de coopération culturelle et technique (A/52/L.1 et Add.1) | 22 | 17 octobre 1997 |
| 52/3 | Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (A/52/L.6) | 25 | 22 octobre 1997 |
| 52/4 | Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (A/52/L.2) | 31 | 22 octobre 1997 |
| 52/5 | Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (A/52/L.3 et Corr.1) | 33 | 22 octobre 1997 |
| 52/6 | Octroi à la Communauté andine du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (A/52/L.5 et Add.1) | 158 | 22 octobre 1997 |
| 52/7 | Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire (A/52/L.9 et Add.1) | 29 | 28 octobre 1997 |
| 52/9 | Université pour la paix (A/52/L.10 et Add.1) | 26 | 4 novembre 1997 |
| 52/10 | Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique (A/52/L.11) | 30 | 5 novembre 1997 |
| 52/11 | Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/52/L.13 et Add.1) | 14 | 12 novembre 1997 |
| 52/12 | Rénover l'Organisation des Nations Unies : un programme de réformes | | |
| | Résolution A (A/52/L.17) | 157 | 12 novembre 1997 |
| | Résolution B (A/52/L.72/Rev.1) | 157 | 19 décembre 1997 |
| 52/13 | Culture de la paix (A/52/L.4/Rev.1 et Add.1) | 156 | 20 novembre 1997 |
| 52/14 | Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (A/52/L.24/Rev.1 et Add.1) | 32 | 20 novembre 1997 |
| 52/15 | Proclamation de l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix (A/52/L.15 et Add.1) | 12 | 20 novembre 1997 |
| 52/16 | Année internationale d'action de grâce, 2000 (A/52/L.18 et Add.1) | 12 | 20 novembre 1997 |
| 52/17 | Année internationale des Volontaires, 2001 (A/52/L.22 et Add.1) | 12 | 20 novembre 1997 |
| 52/18 | Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies (A/52/L.28 et Add.1) | 38 | 21 novembre 1997 |

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/19 | Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique (A/52/L.20/Rev.1) . . . . | 34 | 21 novembre 1997 |
| 52/20 | Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (A/52/L.8) . . . . . | 42 | 24 novembre 1997 |
| 52/21 | Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique (A/52/L.23/Rev.1 et Add.1) . . . . . | 24 | 25 novembre 1997 |
| 52/22 | Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (A/52/L.38 et Add.1) . . . . . | 40 | 25 novembre 1997 |
| 52/23 | Multilinguisme (A/52/L.35 et Add.1) . . . . . | 23 | 25 novembre 1997 |
| 52/24 | Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine (A/52/L.12 et Add.1) . . . . . | 27 | 25 novembre 1997 |
| 52/25 | Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (A/52/L.25 et Add.1) . . . . . | 46 | 26 novembre 1997 |
| 52/26 | Les océans et le droit de la mer (A/52/L.26 et Add.1) . . . . . | 39 a) | 26 novembre 1997 |
| 52/27 | Accord sur les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'Autorité internationale des fonds marins (A/52/L.27 et Add.1) . . . | 39 a) | 26 novembre 1997 |
| 52/28 | Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (A/52/L.29 et Add.1) . . . . . | 39 b) | 26 novembre 1997 |
| 52/29 | La pêche hauturière au grand filet dérivant; la pêche non autorisée dans les zones relevant de la juridiction nationale et en haute mer; prises accessoires et déchets de la pêche et autres faits nouveaux (A/52/L.30 et Add.1) . . . . . | 39 c) | 26 novembre 1997 |
| 52/49 | Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (A/52/L.49 et Add.1) . . . . . | 36 | 9 décembre 1997 |
| 52/50 | Division des droits des Palestiniens (Secrétariat) (A/52/L.50 et Add.1) . . . . . | 36 | 9 décembre 1997 |
| 52/51 | Programme spécial d'information sur la question de Palestine (A/52/L.51 et Add.1) . . . . . | 36 | 9 décembre 1997 |
| 52/52 | Règlement pacifique de la question de Palestine (A/52/L.52 et Corr.1 et Add.1) . . . . . | 36 | 9 décembre 1997 |
| 52/53 | Jérusalem (A/52/L.54 et Add.1) . . . . . | 37 | 9 décembre 1997 |
| 52/54 | La situation au Moyen-Orient : le Golan syrien (A/52/L.55 et Add.1) . . . . . | 37 | 9 décembre 1997 |
| 52/78 | Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (A/52/L.64 et Add.1) . . . . . | 18 | 10 décembre 1997 |
| 52/79 | Diffusion d'informations sur la décolonisation (A/52/23 (Part II), chap. III, par. 10) . . . . . | 18 | 10 décembre 1997 |
| 52/149 | Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture (A/52/L.66) . . . . . | 12 | 12 décembre 1997 |
| 52/150 | La situation en Bosnie-Herzégovine (A/52/L.67/Rev.1 et Add.1) . . | 47 | 15 décembre 1997 |
| 52/167 | Sécurité du personnel humanitaire (A/52/L.45/Rev.1 et Add.1) . . . | 20 | 16 décembre 1997 |

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/168 | Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies (A/52/L.48/Rev.1) . . | 20 a) | 16 décembre 1997 |
| 52/169 | Assistance économique spéciale à certains pays ou régions | | |
| | A. Assistance spéciale pour le relèvement économique et la reconstruction de la République démocratique du Congo (A/52/L.14/Rev.2) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | B. Assistance spéciale aux pays d'Afrique centrale accueillant des réfugiés (A/52/L.16/Rev.2) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | C. Aide à la reconstruction et au développement d'El Salvador (A/52/L.34/Rev.1 et Add.1) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | D. Aide à la reconstruction et au développement du Liban (A/52/L.36/Rev.1 et Corr.1 et Add.1) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | E. Assistance pour le relèvement et la reconstruction du Libéria (A/52/L.40/Rev.1) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | F. Assistance d'urgence au Soudan (A/52/L.42/Rev/1) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | G. Assistance et coopération internationales en faveur de l'Alliance pour le développement durable de l'Amérique centrale (A/52/L.43/Rev.1 et Add.1) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | H. Assistance économique aux États qui subissent le contrecoup de l'application des résolutions du Conseil de sécurité imposant des sanctions contre la République fédérale de Yougoslavie (A/52/L.44/Rev.1 et Add.1) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | I. Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité au Tadjikistan et le relèvement de ce pays (A/52/L.46/Rev.1 et Add.1) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | J. Aide d'urgence à Montserrat (A/52/L.56 et Add.1) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | K. Assistance pour la reconstruction et le développement de Djibouti (A/52/L.58/Rev.1 et Add.1) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | L. Assistance humanitaire à la Somalie et soutien au relèvement économique et social du pays (A/52/L.60 et Add.1) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| | M. Coopération et coordination internationales en vue du rétablissement de la santé de la population, de la régénération de l'environnement et du développement économique de la région de Semipalatinsk au Kazakhstan (A/52/L.61/Rev.1 et Add.1) . . . . . | 20 b) | 16 décembre 1997 |
| 52/170 | Assistance au peuple palestinien (A/52/L.57/Rev.1 et Add.1) . . . . | 20 d) | 16 décembre 1997 |
| 52/171 | Participation de volontaires, les "Casques blancs", aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par l'Organisation des Nations Unies (A/52/L.32/Rev.1 et Add.1) . . . . | 20 e) | 16 décembre 1997 |
| 52/172 | Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (A/52/L.33/Rev.1 et Add.1) . . . . . | 20 f) | 16 décembre 1997 |
| 52/173 | Assistance au déminage (A/52/L.69 et Add.1) . . . . . | 41 | 18 décembre 1997 |
| 52/174 | La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (A/52/L.65 et Add.1) . . . . . | 44 | 18 décembre 1997 |

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/175 | Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (A/52/L.19/Rev.1 et Add.1) . . . . . | 45 | 18 décembre 1997 |
| 52/176 | La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (A/52/L.31 et Add.1) . . . . . | 45 | 18 décembre 1997 |
| 52/178 | Pouvoirs des représentants à la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale (A/52/719) . . . . . | 3 | 18 décembre 1997 |
| 52/209 | Les entreprises et le développement (A/52/L.70) . . . . . | 96 b) | 18 décembre 1997 |
| 52/211 | Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre; la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (A/52/L.68 et Add.1) | | |
| | A. Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre . . . . . | 20 c) et 43 | 19 décembre 1997 |
| | B. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales . . . . . | 20 c) et 43 | 19 décembre 1997 |

## III. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA PREMIÈRE COMMISSION

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/30 | Respect des accords de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération (A/52/591) | 62 | 9 décembre 1997 |
| 52/31 | La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification (A/52/592) | 63 | 9 décembre 1997 |
| 52/32 | Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (A/52/594) | 65 | 9 décembre 1997 |
| 52/33 | Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement (A/52/595) | 66 | 9 décembre 1997 |
| 52/34 | Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (A/52/596) | 67 | 9 décembre 1997 |
| 52/35 | Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (A/52/597) | 68 | 9 décembre 1997 |
| 52/36 | Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (A/52/598) | 69 | 9 décembre 197 |
| 52/37 | Prévention d'une course aux armements dans l'espace (A/52/599) | 70 | 9 décembre 1997 |
| 52/38 | Désarmement général et complet (A/52/600) | | |
| | A. Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction | 71 | 9 décembre 1997 |
| | B. Transparence dans le domaine des armements | 71 | 9 décembre 1997 |
| | C. Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et de petit calibre | 71 | 9 décembre 1997 |
| | D. Relation entre le désarmement et le développement | 71 | 9 décembre 1997 |
| | E. Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements | 71 | 9 décembre 1997 |
| | F. Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement : rapport du Comité préparatoire de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement | 71 | 9 décembre 1997 |
| | G. Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement | 71 | 9 décembre 1997 |
| | H. Contributions à l'interdiction des mines terrestres antipersonnel | 71 | 9 décembre 1997 |
| | I. Interdiction de déverser des déchets radioactifs | 71 | 9 décembre 1997 |
| | J. Armes légères et de petit calibre | 71 | 9 décembre 1997 |
| | K. Désarmement nucléaire en vue de l'élimination définitive des armes nucléaires | 71 | 9 décembre 1997 |
| | L. Désarmement nucléaire | 71 | 9 décembre 1997 |

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| | M. Négociations bilatérales relatives aux armes nucléaires et désarmement nucléaire | 71 | 9 décembre 1997 |
| | N. Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires | 71 | 9 décembre 1997 |
| | O. Avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires | 71 | 9 décembre 1997 |
| | P. Désarmement régional | 71 | 9 décembre 1997 |
| | Q. Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional | 71 | 9 décembre 1997 |
| | R. Transparence dans le domaine des armements | 71 | 9 décembre 1997 |
| | S. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale | 71 | 9 décembre 1997 |
| | T. État de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction | 71 | 9 décembre 1997 |
| 52/39 | Examen et application du document final de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/52/601) | | |
| | A. Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique | 72 | 9 décembre 1997 |
| | B. Mesures de confiance à l'échelon régional | 72 | 9 décembre 1997 |
| | C. Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires | 72 | 9 décembre 1997 |
| | D. Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement | 72 | 9 décembre 1997 |
| 52/40 | Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (A/52/602) | | |
| | A. Rapport de la Conférence du désarmement | 73 | 9 décembre 1997 |
| | B. Rapport de la Commission du désarmement | 73 | 9 décembre 1997 |
| | C. Rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement | 73 | 9 décembre 1997 |
| 52/41 | Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (A/52/603) | 74 | 9 décembre 1997 |
| 52/42 | Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (A/52/604) | 75 | 9 décembre 1997 |
| 52/43 | Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (A/52/605) | 76 | 9 décembre 1997 |
| 52/44 | Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (A/52/606) | 77 | 9 décembre 1997 |
| 52/45 | Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) (A/52/607) | 78 | 9 décembre 1997 |

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/46 | Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (A/52/608) . . . . . | 79 | 9 décembre 1997 |
| 52/47 | Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (A/52/609) . . . . . | 80 | 9 décembre 1997 |
| 52/48 | Instauration de relations de bon voisinage entre les États des Balkans (A/52/610) . . . . . | 81 | 9 décembre 1997 |

## IV. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA COMMISSION DES QUESTIONS POLITIQUES SPÉCIALES ET DE LA DÉCOLONISATION (QUATRIÈME COMMISSION)

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/55 | Effets des rayonnements ionisants (A/52/614) | 84 | 10 décembre 1997 |
| 52/56 | Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (A/52/615) | 85 | 10 décembre 1997 |
| 52/57 | Aide aux réfugiés de Palestine (A/52/616) | 86 | 10 décembre 1997 |
| 52/58 | Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (A/52/616) | 86 | 10 décembre 1997 |
| 52/59 | Personnes déplacées du fait des hostilités de juin 1967 et des hostilités postérieures (A/52/616) | 86 | 10 décembre 1997 |
| 52/60 | Offres par les États Membres de subventions et de bourses d'études pour l'enseignement supérieur, y compris la formation professionnelle, destinées aux réfugiés de Palestine (A/52/616) | 86 | 10 décembre 1997 |
| 52/61 | Opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (A/52/616) | 86 | 10 décembre 1997 |
| 52/62 | Revenus provenant de biens appartenant à des réfugiés de Palestine (A/52/616) | 86 | 10 décembre 1997 |
| 52/63 | Université de Jérusalem (Al Qods) pour les réfugiés de Palestine (A/52/616) | 86 | 10 décembre 1997 |
| 52/64 | Travaux du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (A/52/617) | 87 | 10 décembre 1997 |
| 52/65 | Applicabilité de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, au territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et aux autres territoires arabes occupés (A/52/617) | 87 | 10 décembre 1997 |
| 52/66 | Les colonies de peuplement dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et le Golan syrien occupé (A/52/617) | 87 | 10 décembre 1997 |
| 52/67 | Pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, y compris Jérusalem (A/52/617) | 87 | 10 décembre 1997 |
| 52/68 | Le Golan syrien occupé (A/52/617) | 87 | 10 décembre 1997 |
| 52/69 | Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (A/52/618) | 88 | 10 décembre 1997 |
| 52/70 | Questions relatives à l'information (A/52/619) | | |
| | A. L'information au service de l'humanité | 89 | 10 décembre 1997 |
| | B. Politique et action de l'Organisation des Nations Unies en matière d'information | 89 | 10 décembre 1997 |
| 52/71 | Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (A/52/620) | 90 | 10 décembre 1997 |

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/72 | Activités, économiques et autres, préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes (A/52/621) . . . . . | 91 et 18 | 10 décembre 1997 |
| 52/73 | Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (A/52/622) . . . . . | 92 et 12 | 10 décembre 1997 |
| 52/74 | Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (A/52/623) . . . . . | 93 | 10 décembre 1997 |
| 52/75 | Question du Sahara occidental (A/52/613) . . . . . | 18 | 10 décembre 1997 |
| 52/76 | Question de la Nouvelle-Calédonie (A/52/613) . . . . . | 18 | 10 décembre 1997 |
| 52/77 | Questions d'Anguilla, des Bermudes, de Guam, des îles Caïmanes, des îles Turques et Caïques, des îles Vierges américaines, des îles Vierges britanniques, de Montserrat, de Pitcairn, de Sainte-Hélène, des Samoa américaines et des Tokélaou (A/52/613) | | |
| | A. Situation générale . . . . . | 18 | 10 décembre 1997 |
| | B. Situation dans les différents territoires . . . . . | 18 | 10 décembre 1997 |

## V. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA DEUXIÈME COMMISSION

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/179 | Partenariat mondial pour le développement : réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental (A/52/626/Add.1) | 95 a) | 18 décembre 1997 |
| 52/180 | Flux financiers mondiaux et leur incidence sur les pays en développement (A/52/626/Add.1) | 95 a) | 18 décembre 1997 |
| 52/181 | Mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement (A/52/626/Add.2) | 95 b) | 18 décembre 1997 |
| 52/182 | Commerce international et développement (A/52/626/Add.2) | 95 b) | 18 décembre 1997 |
| 52/183 | Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral (A/52/626/Add.2) | 95 b) | 18 décembre 1997 |
| 52/184 | Science et technique au service du développement (A/52/626/Add.3) | 95 c) | 18 décembre 1997 |
| 52/185 | Renforcement de la coopération internationale en vue de résoudre durablement le problème de la dette extérieure des pays en développement (A/52/626/Add.4) | 95 d) | 18 décembre 1997 |
| 52/186 | Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat (A/52/628/Add.1) | 97 a) | 18 décembre 1997 |
| 52/187 | Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés (A/52/628/Add.2) | 97 b) | 18 décembre 1997 |
| 52/188 | Population et développement (A/52/628/Add.3) | 97 c) | 18 décembre 1997 |
| 52/189 | Migrations internationales et développement (A/52/628/Add.4) | 97 d) | 18 décembre 1997 |
| 52/190 | Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (A/52/628/Add.5) | 97 e) | 18 décembre 1997 |
| 52/191 | Stratégie mondiale du logement jusqu'en 2000 (A/52/628/Add.5) | 97 e) | 18 décembre 1997 |
| 52/192 | Suite donnée à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et rôle futur de la Commission des établissements humains (A/52/628/Add.5) | 97 e) | 18 décembre 1997 |
| 52/193 | Première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (A/52/628/Add.6) | 97 f) | 18 décembre 1997 |
| 52/194 | Rôle du microcrédit dans l'élimination de la pauvreté (A/52/628/Add.6) | 97 f) | 18 décembre 1997 |
| 52/195 | Participation des femmes au développement (A/52/628/Add.7) | 97 g) | 18 décembre 1997 |
| 52/196 | Mise en valeur des ressources humaines aux fins du développement (A/52/628/Add.8) | 97 h) | 18 décembre 1997 |
| 52/197 | Développement culturel (A/52/628/Add.9) | 97 i) | 18 décembre 1997 |
| 52/198 | Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (A/52/629/Add.2) | 98 b) | 18 décembre 1997 |
| 52/199 | Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (A/52/629/Add.3) | 98 c) | 18 décembre 1997 |
| 52/200 | Coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño (A/52/629/Add.4) | 98 d) | 18 décembre 1997 |
| 52/201 | Convention sur la diversité biologique (A/52/629/Add.5) | 98 e) | 18 décembre 1997 |

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/202 | Application des décisions de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (A/52/629/Add.6) . . . . . | 98 f) | 18 décembre 1997 |
| 52/203 | Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/52/630) . . . . . | 99 | 18 décembre 1997 |
| 52/204 | Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté de développement de l'Afrique australe (A/52/630) . . . . . | 99 | 18 décembre 1997 |
| 52/205 | Coopération économique et technique entre pays en développement (A/52/630) . . . . . | 99 | 18 décembre 1997 |
| 52/206 | Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (A/52/631) | 100 | 18 décembre 1997 |
| 52/207 | Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (A/52/632) . . . . | 101 | 18 décembre 1997 |
| 52/208 | Coopération pour le développement industriel : deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (A/52/627) | 96 a) | 18 décembre 1997 |
| 52/210 | Rapport du Comité de la planification du développement (A/52/625) . . | 12 | 18 décembre 1997 |

## VI. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA TROISIÈME COMMISSION

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/80 | Année internationale des personnes âgées : vers une société pour tous les âges (A/52/634) | 102 | 12 décembre 1997 |
| 52/81 | Suite donnée à l'Année internationale de la famille (A/52/634) | 102 | 12 décembre 1997 |
| 52/82 | Mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les handicapés : vers une société pour tous au XXIe siècle (A/52/634) | 102 | 12 décembre 1997 |
| 52/83 | Politiques et programmes mobilisant les jeunes (A/52/634) | 102 | 12 décembre 1997 |
| 52/84 | L'éducation pour tous (A/52/634) | 102 | 12 décembre 1997 |
| 52/85 | Suivi de la Déclaration politique de Naples et du Plan mondial d'action contre la criminalité transnationale organisée (A/52/635) | 103 | 12 décembre 1997 |
| 52/86 | Mesures en matière de prévention du crime et de justice pénale pour éliminer la violence contre les femmes (A/52/635) | 103 | 12 décembre 1997 |
| 52/87 | Coopération internationale contre la corruption passive et active dans les transactions commerciales internationales (A/52/635) | 103 | 12 décembre 1997 |
| 52/88 | Coopération internationale en matière pénale (A/52/635) | 103 | 12 décembre 1997 |
| 52/89 | Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (A/52/635) | 103 | 12 décembre 1997 |
| 52/90 | Renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier de ses moyens de coopération technique (A/52/635) | 103 | 12 décembre 1997 |
| 52/91 | Préparatifs du dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (A/52/635) | 103 | 12 décembre 1997 |
| 52/92 | Action internationale contre la toxicomanie et la production illicite et le trafic des drogues (A/52/636) | 104 | 12 décembre 1997 |
| 52/93 | Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (A/52/637) | 105 | 12 décembre 1997 |
| 52/94 | Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (A/52/637) | 105 | 12 décembre 1997 |
| 52/95 | Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (A/52/637) | 105 | 12 décembre 1997 |
| 52/96 | Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat (A/52/637) | 105 | 12 décembre 1997 |
| 52/97 | La violence à l'égard des travailleuses migrantes (A/52/637) | 105 | 12 décembre 1997 |
| 52/98 | Traite des femmes et des petites filles (A/52/637) | 105 | 12 décembre 1997 |
| 52/99 | Pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des fillettes (A/52/637) | 105 | 12 décembre 1997 |
| 52/100 | Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (A/52/638) | 106 | 12 décembre 1997 |
| 52/101 | Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique (A/52/639) | 107 | 12 décembre 1997 |

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/102 | Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (A/52/639) | 107 | 12 décembre 1997 |
| 52/103 | Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (A/52/639) | 107 | 12 décembre 1997 |
| 52/104 | Maintien du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (A/52/639) | 107 | 12 décembre 1997 |
| 52/105 | Assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (A/52/639) | 107 | 12 décembre 1997 |
| 52/106 | Les petites filles (A/52/640) | 108 | 12 décembre 1997 |
| 52/107 | Les droits de l'enfant (A/52/640) | 108 | 12 décembre 1997 |
| 52/108 | Décennie internationale des populations autochtones (A/52/641) | 109 | 12 décembre 1997 |
| 52/109 | Mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (A/52/642) | 110 | 12 décembre 1997 |
| 52/110 | Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/52/642) | 110 | 12 décembre 1997 |
| 52/111 | Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et convocation d'une conférence mondiale sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui lui est associée (A/52/642) | 110 | 12 décembre 1997 |
| 52/112 | Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (A/52/643) | 111 | 12 décembre 1997 |
| 52/113 | Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination | 111 | 12 décembre 1997 |
| 52/114 | Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination (A/52/643) | 111 | 12 décembre 1997 |
| 52/115 | Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/52/644/Add.1) | 112 a) | 12 décembre 1997 |
| 52/116 | Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (A/52/644/Add.1) | 112 a) | 12 décembre 1997 |
| 52/117 | Cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (A/52/644/Add.1) | 112 a) | 12 décembre 1997 |
| 52/118 | Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (A/52/644/Add.1) | 112 a) | 12 décembre 1997 |
| 52/119 | Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/120 | Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/121 | Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/122 | Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/123 | Promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/124 | Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/125 | Renforcement de l'état de droit (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/126 | Protection du personnel des Nations Unies (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/127 | Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004, et information dans le domaine des droits de l'homme (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/128 | Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/129 | Affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/130 | Protection et assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/131 | Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/132 | Droits de l'homme et exodes massifs (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/133 | Droits de l'homme et terrorisme (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/134 | Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/135 | Situation des droits de l'homme au Cambodge (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/136 | Droit au développement (A/52/644/Add.2) | 112 b) | 12 décembre 1997 |
| 52/137 | Situation des droits de l'homme au Myanmar (A/52/644/Add.3) | 112 c) | 12 décembre 1997 |
| 52/138 | Droits de l'homme en Haïti (A/52/644/Add.3) | 112 c) | 12 décembre 1997 |
| 52/139 | Situation des droits de l'homme au Kosovo (A/52/644/Add.3) | 112 c) | 12 décembre 1997 |
| 52/140 | Situation des droits de l'homme au Soudan (A/52/644/Add.3) | 112 c) | 12 décembre 1997 |
| 52/141 | Situation des droits de l'homme en Iraq (A/52/644/Add.3) | 112 c) | 12 décembre 1997 |
| 52/142 | Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (A/52/644/Add.3) | 112 c) | 12 décembre 1997 |
| 52/143 | Situation des droits de l'homme à Cuba (A/52/644/Add.3) | 112 c) | 12 décembre 1997 |
| 52/144 | Situation des droits de l'homme au Nigéria (A/52/644/Add.3) | 112 c) | 12 décembre 1997 |
| 52/145 | Situation des droits de l'homme en Afghanistan (A/52/644/Add.3) | 112 c) | 12 décembre 1997 |
| 52/146 | Situation des droits de l'homme au Rwanda (A/52/644/Add.3) | 112 c) | 12 décembre 1997 |
| 52/147 | Situation des droits de l'homme en République de Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (A/52/644/Add.3) | 112 c) | 12 décembre 1997 |
| 52/148 | Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (A/52/644/Add.4) | 112 d) | 12 décembre 1997 |

## VII. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA CINQUIÈME COMMISSION

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/1 | Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/52/453) | 142 a) | 15 octobre 1997 |
| 52/8 | Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola; financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (A/52/547) | 123 et 159 | 31 octobre 1997 |
| 52/177 | Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (A/52/453/Add.1) | 142 a) | 18 décembre 1997 |
| 52/212 | Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (A/52/732) | 113 | 22 décembre 1997 |
| 52/213 | Budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997 (A/52/743) | | |
| | A. Montant définitif des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1996-1997 | 115 | 22 décembre 1997 |
| | B. Montant définitif des recettes pour l'exercice biennal 1996-1997 | 115 | 22 décembre 1997 |
| 52/214 | Plan des conférences (A/52/734) | 119 | 22 décembre 1997 |
| 52/215 | Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/52/745) | | |
| | Résolution A | 120 | 22 décembre 1997 |
| | Résolution B | 120 | 22 décembre 1997 |
| | Résolution C | 120 | 22 décembre 1997 |
| | Résolution D | 120 | 22 décembre 1997 |
| 52/216 | Régime commun des Nations Unies : rapport de la Commission de la fonction publique internationale (A/52/735) | 121 | 22 décembre 1997 |
| 52/217 | Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (A/52/724) | 135 | 22 décembre 1997 |
| 52/218 | Financement du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (A/52/726) | 137 | 22 décembre 1997 |
| 52/219 | Gestion des ressources humaines (A/52/739) | 153 | 22 décembre 1997 |
| 52/220 | Questions relatives au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 (A/52/744) | 116 | 22 décembre 1997 |
| 52/221 | Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999 (A/52/744) | | |
| | A. Ouverture de crédits pour l'exercice biennal 1998-1999 | 116 | 22 décembre 1997 |
| | B. Prévisions de recettes pour l'exercice biennal 1998-1999 | 116 | 22 décembre 1997 |
| | C. Exécution du budget pour l'année 1998 | 116 | 22 décembre 1997 |
| 52/222 | Sujets particuliers relatifs au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 (A/52/744) | 116 | 22 décembre 1997 |

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/223 | Dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1998-1999 (A/52/744) . . . . . | 116 | 22 décembre 1997 |
| 52/224 | Fonds de roulement pour l'exercice biennal 1998-1999 (A/52/744) . . . . | 116 | 22 décembre 1997 |

## VIII. RÉSOLUTIONS ADOPTÉES SUR LES RAPPORTS DE LA SIXIÈME COMMISSION

| Numéro de la résolution | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption |
|---|---|---|---|
| 52/151 | Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (A/52/645) | 144 | 15 décembre 1997 |
| 52/152 | Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international (A/52/646) | 145 | 15 décembre 1997 |
| 52/153 | Décennie des Nations Unies pour le droit international (A/52/647) | 146 | 15 décembre 1997 |
| 52/154 | Mesures qui seront prises à l'occasion du centenaire, en 1999, de la première Conférence internationale de la paix et de la clôture de la Décennie des Nations Unies pour le droit international (A/52/647) | 146 | 15 décembre 1997 |
| 52/155 | Projet de principes devant régir la conduite des négociations internationales (A/52/647) | 146 | 15 décembre 1997 |
| 52/156 | Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-neuvième session (A/52/648) | 147 | 15 décembre 1997 |
| 52/157 | Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trentième session (A/52/649) | 148 | 15 décembre 1997 |
| 52/158 | Loi type de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur l'insolvabilité internationale (A/52/649) | 148 | 15 décembre 1997 |
| 52/159 | Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (A/52/650) | 149 | 15 décembre 1997 |
| 52/160 | Création d'une cour criminelle internationale (A/52/651) | 150 | 15 décembre 1997 |
| 52/161 | Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (A/52/652) | 151 | 15 décembre 1997 |
| 52/162 | Mise en oeuvre des dispositions de la Charte des Nations Unies relatives à l'assistance aux États tiers qui subissent le contrecoup de l'application de sanctions (A/52/652) | 151 | 15 décembre 1997 |
| 52/163 | Modification de l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale (A/52/652) | 151 | 15 décembre 1997 |
| 52/164 | Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif (A/52/653) | 152 | 15 décembre 1997 |
| 52/165 | Mesures visant à éliminer le terrorisme international (A/52/653) | 152 | 15 décembre 1997 |
| 52/166 | Amendement à l'article 13 du Statut du Tribunal administratif des Nations Unies (A/52/654) | 155 | 15 décembre 1997 |

## IX. DÉCISIONS


| Numéro de la décision | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption | Page |
|---|---|---|---|---|
| | **A. Élections et nominations** | | | |
| 52/301 | Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs (A/52/PV.1) . . . . . | 3 a) | 16 septembre 1997 | 25 |
| 52/302 | Élection du Président de l'Assemblée générale (A/52/PV.1) . . . . . | 4 | 16 septembre 1997 | 25 |
| 52/303 | Élection des présidents des grandes commissions (A/52/PV.2) . . . . . | 5 | 16 septembre 1997 | 25 |
| 52/304 | Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale (A/52/PV.2 et 3) . . . . . | 6 | 16 et 17 septembre 1997 | 26 |
| 52/305 | Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (A/52/PV.30) . . . . . | 15 a) | 14 octobre 1997 | 26 |
| 52/306 | Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination | | | |
| | Décision A (A/52/440; A/52/PV.35) . . . . . | 16 b) | 22 octobre 1997 | 26 |
| | Décision B (A/52/440/Add.1; A/52/PV.76) . . . . . | 16 b) | 18 décembre 1997 | 27 |
| 52/307 | Élection de 18 membres du Conseil économique et social (A/52/PV.40, 41, 43 et 46) . . . . . | 15 b) | 30 octobre et 3 et 5 novembre 1997 | 27 |
| 52/308 | Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/52/670; A/52/PV.50) . . . . . | 17 a) | 20 novembre 1997 | 28 |
| 52/309 | Nomination de membres du Comité des contributions (A/52/671; A/52/PV.50) . . . . . | 17 b) | 20 novembre 1997 | 29 |
| 52/310 | Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (A/52/672; A/52/PV.50) . . . . . | 17 c) | 20 novembre 1997 | 29 |
| 52/311 | Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (A/52/673; A/52/PV.50) . . . . . | 17 d) | 20 novembre 1997 | 30 |
| 52/312 | Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale (A/52/675; A/52/PV.50) . . . . . | 17 f) | 20 novembre 1997 | 30 |
| 52/313 | Nomination de membres et membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (A/52/676; A/52/PV.50) . . . . . | 17 g) | 20 novembre 1997 | 31 |

| Numéro de la décision | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption | Page |
|---|---|---|---|---|
| 52/314 | Élection de 19 membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (A/52/PV.52) . . . . . | 16 c) | 24 novembre 1997 | 31 |
| 52/315 | Élection de 29 membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (A/52/PV.56) . . . . . | 16 a) | 26 novembre 1997 | 32 |
| 52/316 | Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (A/52/695; A/52/PV.60) . . . . . | 16 d) | 3 décembre 1997 | 33 |
| 52/317 | Nomination de membres du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (A/52/571 et A/52/704; A/52/PV.68) . . . . . | 36 | 9 décembre 1997 | 33 |
| 52/318 | Élargissement de la composition du Comité de l'information (A/52/619; A/52/PV.69) . . . . . | 89 | 10 décembre 1997 | 33 |
| 52/319 | Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (A/52/PV.71) . . . . . | 17 h) | 15 décembre 1997 | 34 |
| 52/320 | Nomination de membres du Comité des conférences (A/52/109, A/52/PV.71) . . . . . | 17 i) | 15 décembre 1997 | 34 |
| 52/321 | Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies (A/52/674/Rev.1; A/52/PV.76) . . . . . | 17 e) | 18 décembre 1997 | 35 |


## B. Autres décisions

### 1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission


| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 52/401 | Organisation de la cinquante-deuxième session (A/52/250; A/52/PV.4 et 29) . . . . . | 8 | 19 septembre et 8 octobre 1997 | 35 |
| 52/402 | Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour (A/52/250 et Add.1, A/52/251 et Add.1 et 2 et A/52/252 et Add.1 et 2; A/52/PV.4, 38 et 52) | 8 | 19 septembre, 29 octobre et 24 novembre 1997 | 35 |
| 52/403 | Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la cinquante-deuxième session | | | 37 |
| | Décision A (A/52/340; A/52/PV.2) . . . . . | 8 | 16 septembre 1997 | 37 |
| | Décision B (A/52/250, par. 36; A/52/PV.4) . . . . . | 8 | 19 septembre 1997 | |
| | Décision C (A/52/340/Add.1; A/52/PV.27) . . . . . | 8 | 7 octobre 1997 | 37 |
| | Décision D (A/52/PV.52) . . . . . | 8 | 24 novembre 1997 | 37 |

| Numéro de la décision | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption | Page |
|---|---|---|---|---|
| 52/404 | Notification par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (A/52/392; A/52/PV.35) . . . . . | 7 | 22 octobre 1997 | 38 |
| 52/405 | Rapport de la Cour internationale de Justice (A/52/4; A/52/PV.36) . . . . . | 13 | 27 octobre 1997 | 38 |
| 52/406 | Rapport du Conseil de sécurité (A/52/2; A/52/PV.39) . . . | 11 | 29 octobre 1997 | 38 |
| 52/408 | Rapport du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (A/52/375-S/1997/729; A/52/PV.44) . . . . . | 49 | 4 novembre 1997 | 38 |
| 52/409 | Question des îles Falkland (Malvinas) (A/52/PV.47) . . . | 48 | 10 novembre 1997 | 38 |
| 52/410 | Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/52/1; A/52/PV.47) . . . . . | 10 | 10 novembre 1997 | 39 |
| 52/411 | Congrès universel sur la question du canal de Panama (A/52/PV.50) . . . . . | 28 | 20 novembre 1997 | 39 |
| 52/412 | Rapport du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (A/52/582-S/1997/868 et Corr.1; A/52/PV.66) . . . . . | 50 | 8 décembre 1997 | 39 |
| 52/413 | Élimination des mesures économiques coercitives utilisées pour exercer une pression politique et économique (A/52/343 et Add.1; A/52/PV.66) . . . . . | 35 | 8 décembre 1997 | 39 |
| 52/430 | Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (A/52/PV.76) . . . . . | 51 | 18 décembre 1997 | 40 |
| 52/431 | L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraquiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (A/52/PV.76) . . . . . | 52 | 18 décembre 1997 | 40 |
| 52/432 | Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït (A/52/PV.76) . . . | 53 | 18 décembre 1997 | 40 |
| 52/433 | Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (A/52/PV.76) . . . . . | 54 | 18 décembre 1997 | 40 |

| Numéro de la décision | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption | Page |
|---|---|---|---|---|
| 52/434 | Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (A/52/PV.76) . . . . . | 56 | 18 décembre 1997 | 41 |
| 52/435 | Question de l'île comorienne de Mayotte (A/52/PV.76) . | 55 | 18 décembre 1997 | 41 |
| 52/436 | La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (A/52/731; A/52/PV.76) . . . . . | 45 | 18 décembre 1997 | 41 |
| 52/453 | Organisations non gouvernementales (A/52/L.71; A/52/PV.78) . . . . . | 60 | 19 décembre 1997 | 41 |
| 52/454 | Rapport du Conseil économique et social (A/52/3; A/52/PV.79) . . . . . | 12 | 22 décembre 1997 | 42 |
| 52/459 | Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa cinquante-deuxième session (A/52/PV.79) . . . . . | 8 | 22 décembre 1997 | 42 |


2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission


| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 52/414 | Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (A/52/593, par. 7; A/52/PV.67) . . . . . | 64 | 9 décembre 1997 | 46 |
| 52/415 | Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (A/52/611; A/52/PV.67) . . . . . | 82 | 9 décembre 1997 | 46 |
| 52/416 | Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission (A/52/612; A/52/PV.67) . . . | 83 | 9 décembre 1997 | 46 |


3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)


| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 52/417 | Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires placés sous leur administration (A/52/621, par. 11; A/52/PV.69) . . . . . | 91 et 18 | 10 décembre 1997 | 46 |
| 52/418 | La situation dans les territoires occupés de la Croatie (A/52/624; A/52/PV.69) . . . . . | 94 | 10 décembre 1997 | 48 |
| 52/419 | Question de Gibraltar (A/52/613, par. 32; A/52/PV.69) . . | 18 | 10 décembre 1997 | 48 |

| Numéro de la décision | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption | Page |
|---|---|---|---|---|
| | 4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission | | | |
| 52/438 | Questions de politique macroéconomique (A/52/626; A/52/PV.77) . . . . . | 95 | 18 décembre 1997 | 49 |
| 52/439 | Développement durable et coopération écnomique internationale (A/52/628; A/52/PV.77) . . . . . | 97 | 18 décembre 1997 | 49 |
| 52/440 | Environnement et développement durable (A/52/629; A/52/PV.77) . . . . . | 98 | 18 décembre 1997 | 49 |
| 52/441 | Rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (A/52/629/Add.8, par. 2; A/52/PV.77) | 98 | 18 décembre 1997 | 49 |
| 52/442 | Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (A/52/629/Add.1; A/52/PV.77) . . . . . | 98 a) | 18 décembre 1997 | 50 |
| 52/443 | Rapports relatifs à la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (A/52/629/Add.4, par. 8; A/52/PV.77) . . . . . | 98 d) | 18 décembre 1997 | 50 |
| 52/444 | Mise en oeuvre et suivi des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, y compris les résultats de la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21 (A/52/629/Add.7, par. 10; A/52/PV.77) . . . . . | 98 g) | 18 décembre 1997 | 50 |
| 52/445 | Progrès accomplis dans l'application des conventions se rapportant au développement durable (A/52/629/Add.7, par. 10; A/52/PV.77) . . . . . | 98 g) | 18 décembre 1997 | 51 |
| 52/446 | Documents relatifs aux activités opérationnelles de développement (A/52/630, par. 20; A/52/PV.77) . . . . . | 99 | 18 décembre 1997 | 51 |
| 52/447 | Documents relatifs aux questions de politique sectorielle (A/52/627, par. 26; A/52/PV.77) . . . . . | 96 | 18 décembre 1997 | 52 |
| 52/448 | Retrait de la liste des pays les moins avancés (A/52/625, par. 21; A/52/PV.77) . . . . . | 12 | 18 décembre 1997 | 52 |
| 52/449 | Révision des règles générales du Programme alimentaire mondial (A/52/625, par. 21; A/52/PV.77) . . . . . | 12 | 18 décembre 1997 | 52 |
| 52/450 | Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies (A/52/625, par. 21; A/52/PV.77) . . . . . | 12 | 18 décembre 1997 | 53 |
| 52/451 | Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social (A/52/625, par. 21; A/52/PV.77) . . . . . | 12 | 18 décembre 1997 | 53 |
| 52/452 | Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 1998-1999 (A/52/625, par. 21; A/52/PV.77) . . . . . | 12 | 18 décembre 1997 | 54 |

| Numéro de la décision | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption | Page |
|---|---|---|---|---|
| | 5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission | | | |
| 52/420 | Rapports examinés par l'Assemblée générale concernant la question de la promotion de la femme (A/52/637, par. 33; A/52/PV.70) . . . . . | 105 | 12 décembre 1997 | 65 |
| 52/421 | Rapports examinés par l'Assemblée générale au sujet de la question de la promotion et de la protection des droits des enfants (A/52/640, par. 17; A/52/PV.70) . . . . . | 108 | 12 décembre 1997 | 66 |
| 52/422 | Questions relatives aux droits de l'homme (A/52/644; A/52/PV.70) . . . . . | 112 | 12 décembre 1997 | 66 |
| 52/423 | Documents examinés par l'Assemblée générale se rapportant à l'application des instruments relatifs aux droits de l'homme (A/52/644/Add.1, par. 24; A/52/PV.70) . . . . . | 112 a) | 12 décembre 1997 | 66 |
| 52/424 | Attribution de prix pour la cause des droits de l'homme en 1998 (A/52/644/Add.2, par. 63; A/52/PV.70) . . . . . | 112 b) | 12 décembre 1997 | 67 |
| 52/425 | Documents examinés par l'Assemblée générale au titre des situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux (A/52/644/Add.3, par. 45; A/52/PV.70) . . . . . | 112 c) | 12 décembre 1997 | 67 |
| 52/426 | Groupe de travail de la Troisième Commission (A/52/644/Add.4, par. 12; A/52/PV.70) . . . . . | 112 d) | 12 décembre 1997 | 67 |
| 52/427 | Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/52/644/Add.5; A/52/PV.70) . . . . . | 112 e) | 12 décembre 1997 | 67 |
| 52/428 | Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 1998-1999 (A/52/633, par. 9; A/52/PV.70) . . . . . | 12 | 12 décembre 1997 | 68 |
| 52/429 | Rapport du Conseil économique et social (A/52/633, par. 9; A/52/PV.70) . . . . . | 12 | 12 décembre 1997 | 90 |
| | 6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission | | | |
| 52/407 | Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (A/52/543, par. 6; A/52/PV.42) | 133 | 31 octobre 1997 | 90 |
| 52/437 | Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (A/52/690, par. 6; A/52/PV.76) . . . . . | 138 | 18 décembre 1997 | 91 |

| Numéro de la décision | Intitulé | Point de l'ordre du jour | Date d'adoption | Page |
|---|---|---|---|---|
| 52/455 | Rapport du Conseil économique et social (A/52/729, par. 4; A/52/PV.79) . . . . . | 12 | 22 décembre 1997 | 91 |
| 52/456 | Mesures prises sur certains points de l'ordre du jour (A/52/746, par. 7; A/52/PV.79) . . . . . | 114 | 22 décembre 1997 | 92 |
| 52/457 | Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 1998-1999 (A/52/746, par. 7; A/52/PV.79) . . . . . | 114 | 22 décembre 1997 | 94 |
| 52/458 | Affiliation de l'Autorité internationale des fonds marins à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (A/52/718, par. 5; A/52/PV.79) . . . . . | 160 | 22 décembre 1997 | 95 |

# X. TEXTE DES DÉCISIONS

## A. Élections et nominations

### 52/301. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 1re séance plénière, le 16 septembre 1997, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa cinquante-deuxième session les États Membres suivants : Argentine, Barbade, Bhoutan, Chine, Côte d'Ivoire, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Norvège et Zambie.

### 52/302. Élection du Président de l'Assemblée générale[1]

À sa 1re séance plénière, le 16 septembre 1997, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 21 de la Charte des Nations Unies et à l'article 31 de son règlement intérieur, a élu M. Hennadiy Udovenko (Ukraine) Président de l'Assemblée générale.

### 52/303. Élection des présidents des grandes commissions[1]

Le 16 septembre 1997, les six grandes commissions de l'Assemblée générale se sont réunies, conformément à l'article 103 du règlement intérieur de l'Assemblée, pour élire leurs présidents.

À la 2e séance plénière, le 16 septembre 1997, le Président de l'Assemblée générale a annoncé que les personnes suivantes avaient été élues à la présidence des grandes commissions :

| | |
|---|---|
| Première Commission : | M. Mathusi D. C. Nkgowe (Botswana) |
| Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) : | M. Machivenyika Tabias Mapüranga (Zimbabwe) |
| Deuxième Commission : | M. Oscar R. de Rojas (Venezuela) |
| Troisième Commission : | M. Alessandro Busacca (Italie) |
| Cinquième Commission : | M. Anwarul Karim Chowdhury (Bangladesh) |

[1] Conformément à l'article 38 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Bureau comprend le Président de l'Assemblée, les 21 vice-présidents et les présidents des six grandes commissions.

Sixième Commission : M. Peter Tomka (Slovaquie)

52/304. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale[1]

À ses 2e et 3e séances plénières, les 16 et 17 septembre 1997, l'Assemblée générale, conformément aux paragraphes 2 et 3 de l'annexe à sa résolution 33/138 du 19 décembre 1978, a élu vice-présidents de l'Assemblée générale les représentants des 21 États Membres suivants : Afrique du Sud, Chine, Égypte, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Grèce, Guinée, Irlande, Jordanie, Kirghizistan, Mexique, Mongolie, Panama, Qatar, République démocratique du Congo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Togo et Viet Nam.

52/305. Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité

À sa 30e séance plénière, le 14 octobre 1997, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 23 de la Charte des Nations Unies et à l'article 142 de son règlement intérieur, a élu le Bahreïn, le Brésil, le Gabon, la Gambie et la Slovénie membres non permanents du Conseil de sécurité, pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1998, afin de remplacer les États suivants, membres sortants : Chili, Égypte, Guinée-Bissau, Pologne et République de Corée.

En conséquence, le Conseil de sécurité se compose des 15 États Membres suivants : Bahreïn**, Brésil**, Chine, Costa Rica*, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Gabon**, Gambie**, Japon*, Kenya*, Portugal*, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède**, Slovénie** et Suède*.

* Mandat expirant le 31 décembre 1998.

** Mandat expirant le 31 décembre 1999.

52/306. Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

A

À sa 35e séance plénière, le 22 octobre 1997, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social[2] et conformément à l'annexe à la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil, en date du

[2] Voir les décisions 1997/212 A et B du Conseil économique et social, en date du 1er mai 1997; voir aussi A/52/440.

4 décembre 1987, a élu les Bahamas, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France, le Mexique, l'Ouganda et la Zambie membres du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 1998, afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : Bahamas, Bénin, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Ghana et Mexique.

À la même séance, l'Assemblée générale a décidé de maintenir l'alinéa b) du point 16 à l'ordre du jour de sa cinquante-deuxième session en vue de l'élection à une date ultérieure, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social, de membres aux deux sièges restant à pourvoir au Comité du programme et de la coordination.

B

À sa 76e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social[3] et conformément à l'annexe à la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94) du Conseil, en date du 4 décembre 1987, a élu l'Italie membre du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet le 18 décembre 1997 et expirant le 31 décembre 1999.

En conséquence, le Comité du programme et de la coordination se compose des 33 États Membres suivants : Allemagne**, Argentine**, Autriche**, Bahamas***, Brésil**, Cameroun**, Chine*, Congo**, Égypte*, États-Unis d'Amérique***, Fédération de Russie***, France***, Indonésie**, Iran (République islamique d')**, Italie**, Japon*, Mexique***, Nicaragua**, Nigéria**, Ouganda***, Pakistan**, Pologne**, République démocratique du Congo*, République de Corée*, Roumanie**, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**, Thaïlande**, Togo*, Trinité-et-Tobago**, Ukraine**, Uruguay*, Zambie*** et Zimbabwe**.

* Mandat expirant le 31 décembre 1998.

** Mandat expirant le 31 décembre 1999.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2000.

À la même séance, l'Assemblée générale a décidé de maintenir l'alinéa b) du point 16 à l'ordre du jour de sa cinquante-deuxième session en vue de l'élection à une date ultérieure, sur la base des candidatures proposées par le Conseil

[3] Voir décision 1997/212 D du Conseil économique et social, en date du 16 décembre 1997; voir aussi A/52/440/Add.1.

économique et social, d'un membre au siège restant à pourvoir au Comité du programme et de la coordination.

52/307. Élection de 18 membres du Conseil économique et social

À ses 40e, 41e, 43e et 46e séances plénières, le 30 octobre et les 3 et 5 novembre 1997, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 145 de son règlement intérieur, a élu l'Algérie, le Bélarus, la Belgique, le Brésil, la Colombie, les Comores, les États-Unis d'Amérique, l'Inde, l'Italie, le Lesotho, Maurice, la Nouvelle-Zélande, Oman, le Pakistan, la Pologne, Sainte-Lucie, la Sierra Leone et le Viet Nam membres du Conseil économique et social, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 1998, en vue de remplacer les États suivants, membres sortants : Afrique du Sud, Australie, Bélarus, Brésil, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, États-Unis d'Amérique, Inde, Jamaïque, Luxembourg, Malaisie, Ouganda, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Soudan et Thaïlande.

En conséquence, le Conseil économique et social se compose des 54 États Membres suivants : Algérie***, Allemagne**, Argentine*, Bangladesh*, Bélarus***, Belgique***, Brésil***, Canada*, Cap-Vert**, Chili**, Chine*, Colombie***, Comores***, Cuba**, Djibouti**, El Salvador**, Espagne**, États-Unis d'Amérique***, Fédération de Russie*, Finlande*, France**, Gabon*, Gambie**, Guyana*, Inde***, Islande**, Italie***, Japon**, Jordanie*, Lesotho***, Lettonie**, Liban*, Maurice***, Mexique**, Mozambique**, Nouvelle-Zélande***, Nicaragua*, Oman***, Pakistan***, Pologne***, République centrafricaine*, République de Corée**, République tchèque*, Roumanie*, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*, Sainte-Lucie***, Sierra Leone***, Sri Lanka**, Suède*, Togo*, Tunisie*, Turquie**, Viet Nam*** et Zambie**.

* Mandat expirant le 31 décembre 1998.

** Mandat expirant le 31 décembre 1999.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2000.

52/308. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

À sa 50e séance plénière, le 20 novembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission[4], a nommé les personnes suivantes membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 1998 : M. Ioan Barac,

[4] A/52/670, par. 8.

M. Hasan Jawarneh, M. Mahamane Amadou Maiga, M. E. Besley Maycock et M. C. S. M. Mselle.

En conséquence, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : M. Syed Akbaruddin (Inde)*, Mme Denise Almao (Nouvelle-Zélande)**, M. Ammar Amari (Tunisie)**, M. Ioan Barac (Roumanie)***, M. Leonid E. Bidnyi (Fédération de Russie)**, M. Gérard Biraud (France)**, Mme Norma Goicochea Estenoz (Cuba)**, M. Hasan Jawarneh (Jordanie)***, M. Mahamane Amadou Maiga (Mali)***, M. José Antônio Marcondes de Carvalho (Brésil)*, M. E. Besley Maycock (Barbade)***, M. C. S. M. Mselle (République-Unie de Tanzanie)***, M. Klaus Stein (Allemagne)*, M. Tang Guangting (Chine)*, M. Fumiaki Toya (Japon)* et M. Giovanni Luigi Valenza (Italie)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 1998.

** Mandat expirant le 31 décembre 1999.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2000.

52/309. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 50e séance plénière, le 20 novembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission[5], a nommé les personnes suivantes membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 1998 : M. Uldis Blukis, M. David Etuket, M. Ihor V. Humenny, M. David A. Leis, M. Prakash Shah et M. Kazuo Watanabe.

En conséquence, le Comité des contributions se compose des membres suivants : M. Iqbal Akhund (Pakistan)**, M. Pieter Johannes Bierma (Pays-Bas)* , M. Uldis Blukis (Lettonie)***, M. Sergio Chaparro Ruiz (Chili)*, M. Evgueni N. Deineko (Fédération de Russie)**, M. David Etuket (Ouganda)***, M. Neil Hewitt Francis (Australie)*, M. Alvato Gurgel de Alencar (Brésil)**, M.Ihor V. Humenny (Ukraine)***, M. Ju Kuilin (Chine)**, Mme Isabelle Klais (Allemagne)**, M. David A. Leis (États-Unis d'Amérique)***, M. Atilio Norberto Molteni (Argentine)*, M. Mohamed Mahmoud Ould El Ghaouth (Mauritanie)*, M. Ugo Sessi (Italie)**, M. Prakash Shah (Inde)***, M. Omar Sirry (Égypte)* et M. Kazuo Watanabe (Japon)***.

* Mandat expirant le 31 décembre 1998.

** Mandat expirant le 31 décembre 1999.

[5] A/52/671, par. 7.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2000.

52/310. Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

À sa 50e séance plénière, le 20 novembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission[6], a nommé le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er juillet 1998.

En conséquence, le Comité des commissaires aux comptes se compose des membres suivants : le Vérificateur général des comptes du Ghana**, le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde* et le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord***.

* Mandat expirant le 30 juin 1999.

** Mandat expirant le 30 juin 2000.

*** Mandat expirant le 30 juin 2001.

52/311. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

À sa 50e séance plénière, le 20 novembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission[7], a confirmé la nomination par le Secrétaire général des personnes suivantes membres du Comité des placements, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 1998 : M. Ahmad Abdullatif, M. Fernando Chico Pardo et M. J. Y. Pillay.

En conséquence, le Comité des placements se compose des membres suivants : M. Ahmad Abdullatif (Arabie saoudite)***, Mme Francine J. Bovich (États-Unis d'Amérique)**, M. Fernando G. Chico Pardo (Mexique)***, M. Takeshi Ohta (Japon)**, M. Yves Oltramare (Suisse)*, M. Emmanuel Noi Omaboe (Ghana)*, M. J. Y. Pillay (Singapour)***, M. Jürgen Reimnitz (Allemagne)* et M. Peter Stormonth-Darling (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 1998.

** Mandat expirant le 31 décembre 1999.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2000.

[6] A/52/672, par. 4.

[7] A/52/673, par. 4.

52/312. Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale

À sa 50e séance plénière, le 20 novembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission[8], a nommé les personnes suivantes membres de la Commission de la fonction publique internationale, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 1998 : M. Mario Bettati, M. João Augusto de Medicis, Mme Lucretia Myers, M. Alexis Stephanou et M. Ku Tashiro. Sur la recommandation de la Cinquième Commission[8], l'Assemblée générale a par ailleurs nommé M. Alexis Fedotov pour achever un mandat de quatre ans expirant le 31 décembre 2000.

En conséquence, la Commission de la fonction publique internationale est composée des membres suivants : M. Mohsen Bel Hadj Amor (Tunisie)*, Président; M. Carlos S. Vegega (Argentine)*, Vice-Président; Mme Corazon Alma de Leon (Philippines)**, M. Mario Bettati (France)***, Mme Turkia Daddah (Mauritanie)*, M. Alexei Fedotov (Fédération de Russie)**, M. Humayun Kabir (Bangladesh)**, M. João Augusto de Medicis (Brésil)***, Mme Lucretia Myers (États-Unis d'Amérique)***, M. Jaroslav Riha (République tchèque)*, M. Ernest Rusita (Ouganda)**, M. Alexis Stephanou (Grèce)***, M. Wolfgang Stöckl (Allemagne)*, M. Ku Tashiro (Japon)*** et M. El Hassane Zahid (Maroc)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 1998.

** Mandat expirant le 31 décembre 2000.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2001.

52/313. Nomination de membres et membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies

À sa 50e séance plénière, le 20 novembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission[9], a nommé les personnes ci-après membres du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 1998 : M. Tadanori Inomata (Japon), M. Gerhard Kuntzle (Allemagne), M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie), M. Philip Richard Okanda Owade (Kenya), M. Carlos Dante Riva (Argentine) et Mme Susan Shearouse (États-Unis d'Amérique).

À la même séance, l'Assemblée générale a été informée que la Cinquième Commission avait décidé de reporter à plus tard les deux nominations auxquelles

[8] A/52/675, par. 5.

[9] A/52/676, par. 5.

elle devait encore procéder pour pourvoir le siège revenant au Groupe des États d'Afrique et celui revenant au Groupe des États d'Asie.

52/314. Élection de 19 membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

À sa 52e séance plénière, le 24 novembre 1997, l'Assemblée générale, en application des paragraphes 1 à 3 de la section II de sa résolution 2205 (XXI) du 17 décembre 1966, tels que modifiés par le paragraphe 8 de sa résolution 3108 (XXVIII) du 12 décembre 1973 et par le paragraphe 10 b) de sa résolution 31/99 du 15 décembre 1976, a tenu des élections pour pourvoir les postes devenant vacants à l'expiration du mandat des pays suivants : Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Chili, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Kenya, Ouganda, Pologne, République-Unie de Tanzanie, Slovaquie, Soudan, Thaïlande et Uruguay. L'Assemblée a élu les pays suivants membres de la Commission, pour un mandat de six ans commençant le 1er juin 1998 : Autriche, Burkina Faso, Colombie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fidji, Honduras, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Kenya, Lituanie, Ouganda, Paraguay, Roumanie, Soudan et Thaïlande; elle a aussi décidé que l'Argentine et l'Uruguay seraient représentés à tour de rôle chaque année, l'Argentine commençant le 1er juin 1998.

En conséquence, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international est composé des États ci-après : Algérie*, Allemagne*, Argentine***, Australie*, Autriche**, Botswana*, Brésil*, Bulgarie*, Burkina Faso**, Cameroun*, Chine*, Colombie**, Égypte*, Espagne**, États-Unis d'Amérique**, Fédération de Russie*, Fidji**, Finlande*, France*, Honduras**, Hongrie**, Inde**, Iran (République islamique d')**, Italie**, Japon*, Kenya**, Lituanie**, Mexique*, Nigéria*, Ouganda**, Paraguay**, Roumanie**, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*, Singapour*, Soudan**, Thaïlande** et Uruguay****.

* Mandat expirant la veille de l'ouverture de la trente-quatrième session de la Commission, en 2001.

** Mandat expirant la veille de l'ouverture de la trente-septième session de la Commission, en 2004.

*** Mandat de l'Argentine : du 1er juin 1998 à la veille de l'ouverture de la trente-deuxième session de la Commission, en 1999; de l'ouverture de la trente-troisième session de la Commission, en 2000, à la veille de l'ouverture de la trente-quatrième session de la Commission, en 2001; et de l'ouverture de la trente-cinquième session de la Commission, en 2002, à la veille de l'ouverture de la trente-sixième session de la Commission, en 2003.

**** Mandat de l'Uruguay : de l'ouverture de la trente-deuxième session de la Commission, en 1999, à la veille de l'ouverture de la trente-troisième session de la Commission, en 2000; de l'ouverture de la trente-quatrième session de la Commission, en 2001, à la veille de l'ouverture de la trente-cinquième session de la Commission, en 2002; et de l'ouverture de la trente-sixième session de la Commission, en 2003, à la veille de l'ouverture de la trente-septième session de la Commission, en 2004.

52/315. Élection de 29 membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement

À sa 56e séance plénière, le 26 novembre 1997, l'Assemblée générale, en application de sa décision 43/406 du 24 octobre 1988, a élu les pays suivants : Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Autriche, Bélarus, Belgique, Botswana, Burundi, Cameroun, Canada, Chine, Comores, Cuba, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Hongrie, Indonésie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Malawi, Nigéria, Norvège, République arabe syrienne, République de Corée, Soudan, Venezuela et Zimbabwe, membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 1998, afin de remplacer les États ci-après, membres sortants : Allemagne, Argentine, Brésil, Bulgarie, Burundi, Canada, Chine, Costa Rica, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Gabon, Gambie, Guinée-Bissau, Hongrie, Indonésie, Japon, Nicaragua, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, Soudan, Suède, Suisse, Venezuela, Zambie et Zimbabwe.

En conséquence, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement se compose des 58 États ci-après : Algérie*, Allemagne**, Antigua-et-Barbuda**, Argentine**, Australie*, Autriche**, Bélarus**, Belgique**, Bénin*, Botswana**, Burkina Faso*, Burundi**, Cameroun**, Canada**, Chili*, Chine**, Colombie*, Comores**, Cuba**, États-Unis d'Amérique**, Fédération de Russie**, Finlande*, France**, Hongrie**, Iles Marshall*, Inde*, Indonésie**, Iran (République islamique d')*, Italie*, Jamaïque**, Japon**, Kazakhstan**, Kenya*, Malawi**, Maroc*, Mauritanie*, Mexique*, Nigéria**, Norvège**, Pakistan*, Panama*, Pays-Bas*, Pérou*, Philippines*, Pologne*, République arabe syrienne**, République centrafricaine*, République de Corée**, République tchèque*, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*, Samoa*, Slovaquie*, Soudan**, Thaïlande*, Tunisie*, Turquie*, Venezuela** et Zimbabwe**.

* Mandat expirant le 31 décembre 1999.

** Mandat expirant le 31 décembre 2001.

---

52/316. Élection du Directeur exécutif du Programme des

Nations Unies pour l'environnement

À sa 60e séance plénière, le 3 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général[10], a élu M. Klaus Töpfer (Allemagne) Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er février 1998.

52/317. Nomination de membres du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

À sa 68e séance plénière, le 9 décembre 1997, l'Assemblée générale a décidé d'élargir la composition du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et de nommer l'Afrique du Sud et la Namibie membres du Comité.

En conséquence, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien se compose des 25 États ci-après : Afghanistan, Afrique du Sud, Bélarus, Chypre, Cuba, Guinée, Guyana, Hongrie, Inde, Indonésie, Madagascar, Malaisie, Mali, Malte, Namibie, Nigéria, Pakistan, République démocratique populaire lao, Roumanie, Sénégal, Sierra Leone, Tunisie, Turquie, Ukraine et Yougoslavie.

52/318. Élargissement de la composition du Comité de l'information

À sa 69e séance plénière, le 10 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)[11], a décidé de porter de 89 à 90 le nombre des membres du Comité de l'information et de nommer la Géorgie membre du Comité.

En conséquence, le Comité de l'information se compose des 90 États Membres ci-après : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bélize, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyana, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Liban, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Népal, Niger, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de

[10] A/52/695, par. 4.

[11] A/52/619, par. 9.

Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie et Zimbabwe.

52/319. Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

À sa 71e séance plénière, le 15 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note de la nomination, par son président, de l'Autriche, des Bahamas, de l'Ouganda, de la Roumanie et de la Thaïlande, en tant que membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 1998.

52/320. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 71e séance plénière, le 15 décembre 1997, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son président, après consultation avec les présidents des groupes régionaux, de l'Argentine, des Bahamas, de la Belgique, du Bénin, de la Géorgie, du Lesotho et de la République islamique d'Iran en tant que membres du Comité des conférences, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 1998, afin de remplacer les États suivants, membres sortants : Bahamas, Belgique, Ghana, Iran (République islamique d'), Lettonie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Sénégal.

En conséquence, le Comité des conférences se compose des 21 États Membres ci-après : Argentine***, Autriche*, Bahamas***, Belgique***, Bénin***, Chili**, États-Unis d'Amérique*, Fédération de Russie**, Fidji**, France**, Gabon**, Géorgie***, Iran (République islamique d')***, Jamaïque*, Japon**, Jordanie*, Kenya*, Lesotho***, Maroc*, Namibie** et Népal*.

* Mandat expirant le 31 décembre 1998.

** Mandat expirant le 31 décembre 1999.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2000.

### 52/321. Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies

À sa 76e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission[12], a nommé les personnes ci-après membres du Tribunal administratif des Nations Unies, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 1998 : M. Chittharanjan Felix Amerasinghe, M. Victor Yenyi Olungu et M. Hubert Thierry.

En conséquence, le Tribunal administratif des Nations Unies se compose des membres suivants : M. Chittharanjan Felix Amerasinghe (Sri Lanka)***, M. Julio Barboza (Argentine)**, M. Mayer Gabay (Israël)**, M. Victor Yenyi Olungu (République démocratique du Congo)***, M. Francis Spain (Irlande)*, Mme Deborah Taylor Ashford (États-Unis d'Amérique)* et M. Hubert Thierry (France)***.

* Mandat expirant le 31 décembre 1998.

** Mandat expirant le 31 décembre 1999.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2000.

## B. Autres décisions

### 1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

### 52/401. Organisation de la cinquante-deuxième session

À sa 4e séance plénière, le 19 septembre 1997, l'Assemblée générale, donnant suite aux recommandations formulées par le Bureau dans son premier rapport[13], a adopté une série de dispositions relatives à l'organisation de la cinquante-deuxième session.

À sa 29e séance plénière, le 8 octobre 1997, l'Assemblée générale, sur la proposition de son président, a décidé de poursuivre l'examen de la question intitulée "Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions" dans le cadre de consultations officieuses à participation non limitée de la plénière.

### 52/402. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

[12] A/52/674/Rev.1, par. 6.

[13] A/52/250, par. 4 à 38.

À sa 4e séance plénière, le 19 septembre 1997, l'Assemblée générale, donnant suite aux recommandations formulées par le Bureau dans son premier rapport[14], a adopté l'ordre du jour de sa cinquante-deuxième session[15] et décidé de la répartition des questions à examiner[16].

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau[17], a décidé de reporter l'examen des questions suivantes et d'inscrire celles-ci à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session :

Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India;

Question du Timor oriental.

À sa 38e séance plénière, le 29 octobre 1997, l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général[18], dérogeant à l'article 40 du Règlement intérieur, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-deuxième session une question additionnelle, intitulée "Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola"[19], et de la renvoyer à la Cinquième Commission[20].

À sa 52e séance plénière, le 24 novembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau[21], a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-deuxième session une question additionnelle, intitulée "Affiliation de l'Autorité internationale des fonds marins à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies"[22] et de la renvoyer à la Cinquième Commission[23].

---

[14] A/52/250.

[15] A/52/251.

[16] A/52/252.

[17] A/52/250, par. 41 et 42.

[18] A/52/234.

[19] A/52/251/Add.1.

[20] A/52/252/Add.1.

[21] A/52/250/Add.1, par. 2.

[22] A/52/251/Add.2.

[23] A/52/252/Add.2.

## 52/403. Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la cinquante-deuxième session

A

À sa 2e séance plénière, le 16 septembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des conférences[24], a décidé que le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement/Fonds des Nations Unies pour la population serait autorisé à se réunir jusqu'au 19 septembre 1997.

B

À sa 4e séance plénière, le 19 septembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des conférences[21] et du Bureau[25], a décidé que les organes subsidiaires ci-après seraient autorisés à se réunir pendant la partie principale de la cinquante-deuxième session, à la stricte condition que ces réunions se tiennent dans les limites des installations et services disponibles :

a) Comité du Programme et de la coordination;

b) Comité des conférences;

c) Comité des relations avec le pays hôte;

d) Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;

e) Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

C

À sa 27e séance plénière, le 7 octobre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des conférences[26], a décidé que le Comité de l'information serait autorisé à se réunir à New York durant la partie principale de sa cinquante-deuxième session.

D

---

[24] A/52/340.

[25] A/52/250, par. 36.

[26] A/52/340/Add.1

À sa 52e séance plénière, le 24 novembre 1997, l'Assemblée générale, sur la proposition de son président, a décidé que le Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies et le Groupe de travail à composition non limitée chargé d'étudier la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité seraient autorisés à se réunir durant la partie principale de sa cinquante-deuxième session.

52/404. Notification par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies

À sa 35e séance plénière, le 22 octobre 1997, l'Assemblée générale a pris note de la note du Secrétaire général[27].

52/405. Rapport de la Cour internationale de Justice

À sa 36e séance plénière, le 27 octobre 1997, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Cour internationale de Justice[28].

52/406. Rapport du Conseil de sécurité

À sa 39e séance plénière, le 29 octobre 1997, l'Assemblée générale a pris note du rapport du Conseil de sécurité[29].

52/408. Rapport du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 44e séance plénière, le 4 novembre 1997, l'Assemblée générale a pris note du quatrième rapport annuel du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991[30].

52/409. Question des îles Falkland (Malvinas)

---

[27] A/52/392.

[28] Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 4 (A/52/4).

[29] Ibid., Supplément No 2 (A/52/2).

[30] A/52/375-S/1997/729.

À sa 47e séance plénière, le 10 novembre 1997, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée "Question des îles Falkland (Malvinas)" et d'inscrire celle-ci à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session.

52/410. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

À sa 47e séance plénière, le 10 novembre 1997, l'Assemblée générale a pris note du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation[31].

52/411. Congrès universel sur la question du canal de Panama

À sa 50e séance plénière, le 20 novembre 1997, l'Assemblée générale a décidé de mettre fin à l'examen de la question intitulée "Congrès universel sur la question du canal de Panama".

52/412. Rapport du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994

À sa 66e séance plénière, le 8 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note du deuxième rapport annuel du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994[32].

---

[31] Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 1 (A/52/1).

[32] A/52/582-S/1997/868 et Corr.1.

52/413. Élimination des mesures économiques coercitives utilisées pour exercer une pression politique et économique

À sa 66e séance plénière, le 8 décembre 1997, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée "Élimination des mesures économiques coercitives utilisées pour exercer une pression politique et économique" et d'inscrire celle-ci à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session.

52/430. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste

À sa 76e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée "Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste" et d'inscrire celle-ci à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session.

52/431. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraquiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales

À sa 76e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée "L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraquiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales" et d'inscrire celle-ci à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session.

52/432. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït

À sa 76e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée "Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït"

et d'inscrire celle-ci à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session.

52/433. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies

À sa 76e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée "Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies" et d'inscrire celle-ci à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session.

52/434. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement

À sa 76e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée "Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement" et d'inscrire celle-ci à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session.

52/435. Question de l'île comorienne de Mayotte

À sa 76e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée "Question de l'île comorienne de Mayotte" et d'inscrire celle-ci à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session.

52/436. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement

À sa 76e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note de la lettre adressée à son président par le Secrétaire général[33].

52/453. Organisations non gouvernementales

À sa 78e séance plénière, le 19 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la proposition du Canada[34], rappelant les dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies, en particulier l'Article 71, la résolution 1996/31 et la décision

---

[33] A/52/731.

[34] A/52/L.71.

1996/297 du Conseil économique et social, toutes deux en date du 25 juillet 1996, ainsi que la déclaration explicative dont le Président du Conseil avait donné lecture au moment de l'adoption de la décision 1996/297, a prié le Secrétaire général d'établir et de faire distribuer avant la fin de sa session en cours, pour qu'elle puisse l'examiner à sa cinquante-troisième session et se prononcer à ce sujet, un rapport sur :

a) Les arrangements et pratiques qui régissent actuellement l'interaction des organisations non gouvernementales dans toutes les activités du système des Nations Unies;

b) Les incidences juridiques et financières des modifications que l'on pourrait apporter aux arrangements qui régissent actuellement la participation des organisations non gouvernementales, en vue de renforcer leur participation dans tous les domaines d'activité du système des Nations Unies;

c) La question de la participation des organisations non gouvernementales de toutes les régions, en particulier celles des pays en développement.

### 52/454. Rapport du Conseil économique et social

À sa 79e séance plénière, le 22 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note des chapitres I, II, III, IV, V (sect. A, B, D et H), VI et VII du rapport du Conseil économique et social[35].

### 52/459. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa cinquante-deuxième session

À sa 79e séance plénière, le 22 décembre 1997, l'Assemblée générale a décidé que, mis à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle pourrait avoir à examiner en application de son règlement intérieur, les points suivants devaient encore être examinés pendant la cinquante-deuxième session :

Point 10 : Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation;

Point 11 : Rapport du Conseil de sécurité;

Point 16 b) : Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination;

---

[35] A/52/3 [paraîtra sous forme définitive en tant que Supplément No 3 des Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session (A/52/3/Rev.1)].

| | |
|---|---|
| Point 17 g) : | Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies; |
| Point 17 j) : | Nomination d'un membre du Corps commun d'inspection; |
| Point 19 : | Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies; |
| Point 20 b) : | Assistance économique spéciale à certains pays ou régions; |
| Point 21 : | Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale; |
| Point 24 : | Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique; |
| Point 36 : | Question de Palestine; |
| Point 37 : | La situation au Moyen-Orient; |
| Point 39 : | Les océans et le droit de la mer; |
| Point 43 : | La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales; |
| Point 44 : | La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti; |
| Point 45 : | La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement; |
| Point 47 : | La situation en Bosnie-Herzégovine; |
| Point 57 : | La situation au Burundi; |
| Point 58 : | Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes; |
| Point 59 : | Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes; |
| Point 60 : | Renforcement du système des Nations Unies; |

| | |
|---|---|
| Point 61 : | Question de Chypre; |
| Point 73 : | Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire; |
| Point 83 : | Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission; |
| Point 95 a) : | Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés; |
| Point 104 : | Contrôle international des drogues; |
| Point 106 : | Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes; |
| Point 112 d) : | Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne; |
| Point 113 : | Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes; |
| Point 114 : | Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies; |
| Point 115 : | Budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997; |
| Point 116 : | Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999; |
| Point 117 : | Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies; |
| Point 118 : | Corps commun d'inspection; |
| Point 119 : | Plan des conférences; |
| Point 120 : | Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies; |
| Point 121 : | Régime commun des Nations Unies; |
| Point 122 : | Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient; |

Point 123 : Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola;

Point 124 : Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité;

Point 125 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental;

Point 126 : Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge;

Point 127 : Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies;

Point 128 : Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II;

Point 129 : Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique;

Point 130 : Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre;

Point 131 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie;

Point 132 : Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti;

Point 133 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria;

Point 134 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda;

Point 135 : Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991;

Point 136 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan;

Point 137 : Financement du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994;

Point 138 : Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine;

Point 139 : Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental;

Point 140 : Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies;

Point 141 : Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti;

Point 142 : Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;

Point 143 : Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne;

Point 153 : Gestion des ressources humaines;

Point 154 : Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala;

Point 157 : Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions;

Point 159 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola;

## 2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission

### 52/414. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

À sa 67e séance plénière, le 9 décembre 1997, sur la recommandation de la Première Commission[36], l'Assemblée générale, rappelant sa résolution 50/245 du 10 septembre 1996, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session la question intitulée "Traité d'interdiction complète des essais nucléaires".

### 52/415. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

À sa 67e séance plénière, le 9 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission[37], a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-quatrième session la question intitulée "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale".

### 52/416. Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission

À sa 67e séance plénière, le 9 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission[38].

## 3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

### 52/417. Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires placés sous leur administration

À sa 69e séance plénière, le 10 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)[39], a adopté le texte ci-après :

---

[36] A/52/593, par. 7.

[37] A/52/611, par. 7.

[38] A/52/612.

[39] A/52/621, par. 11.

"1. L'Assemblée générale, ayant examiné le chapitre du rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux consacré au point de l'ordre du jour du Comité spécial intitulé 'Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration'[40], et rappelant sa résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960 et toutes les autres résolutions et décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies relatives aux activités militaires dans les territoires coloniaux et non autonomes, réaffirme sa profonde conviction que l'existence de bases et d'installations militaires dans les territoires intéressés pourrait constituer un obstacle à l'exercice par les peuples de ces territoires de leur droit à l'autodétermination, et réitère sa ferme conviction que les bases et installations existantes, qui entravent l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, devraient être évacuées.

2. Consciente de l'existence de ces bases et installations dans certains de ces territoires, l'Assemblée générale prie instamment les puissances administrantes concernées de continuer à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter d'impliquer les territoires en question dans des actes d'hostilité ou d'ingérence dirigés contre d'autres États.

3. L'Assemblée générale se déclare à nouveau préoccupée par le fait que les activités militaires menées par les puissances coloniales et les dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires placés sous leur administration risquent de porter atteinte aux droits et aux intérêts des peuples coloniaux intéressés, en particulier à leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. L'Assemblée demande une fois encore aux puissances administrantes intéressées de mettre fin à ces activités et de supprimer ces bases militaires, conformément à ses résolutions pertinentes.

4. L'Assemblée générale réaffirme que les territoires coloniaux ou non autonomes et les zones adjacentes ne doivent pas servir à des expériences nucléaires, au déversement de déchets nucléaires ou au déploiement d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive.

5. L'Assemblée générale déplore que l'on continue d'aliéner, au bénéfice d'installations militaires, des terres dans les territoires

---

[40] A/52/23 (Part III), chap. VI.

coloniaux ou non autonomes, notamment dans les petits territoires insulaires du Pacifique et des Caraïbes. Pareille utilisation d'importantes ressources locales risque de compromettre le développement économique des territoires intéressés.

6. L'Assemblée générale prend note de la décision prise par certaines puissances administrantes de fermer certaines bases militaires dans les territoires non autonomes ou d'en réduire la taille.

7. L'Assemblée générale prie le Secrétaire général de continuer à informer l'opinion publique mondiale des activités militaires menées et des dispositions de caractère militaire prises dans les territoires coloniaux ou non autonomes, et qui constituent un obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

8. L'Assemblée générale prie le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de poursuivre l'examen de la question et de lui faire rapport à ce sujet à sa cinquante-troisième session."

52/418. La situation dans les territoires occupés de la Croatie

À sa 69e séance plénière, le 10 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)[41].

52/419. Question de Gibraltar

À sa 69e séance plénière, le 10 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)[42], a adopté le texte ci-après qui exprimait le consensus des membres de l'Assemblée :

"L'Assemblée générale, rappelant sa décision 51/430 du 13 décembre 1996 et rappelant également que la déclaration dont les Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et

[41] A/52/624.

[42] A/52/613, par. 32.

d'Irlande du Nord sont convenus à Bruxelles le 27 novembre 1984[43], stipule, entre autres choses, ce qui suit :

> 'Instituer un processus de négociation visant à résoudre tous les différends entre les parties au sujet de Gibraltar, ainsi qu'à promouvoir entre elles, dans leur intérêt mutuel, la coopération dans les domaines économique, culturel, touristique, militaire, de l'aviation et de l'environnement. Les deux parties acceptent que les questions de souveraineté soient traitées dans le cadre de ce processus. Le Gouvernement britannique tiendra pleinement son engagement de respecter la volonté de la population de Gibraltar, ainsi que l'établit le préambule de la Constitution de 1969',

note que, dans le cadre de ce processus, les Ministres des affaires étrangères de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord se réunissent chaque année à tour de rôle dans chacune des deux capitales — la réunion la plus récente s'étant tenue à Londres le 22 janvier 1997 — et demande instamment aux deux Gouvernements de poursuivre leurs négociations en vue d'apporter une solution définitive au problème de Gibraltar, à la lumière des résolutions de l'Assemblée générale et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies."

## 4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission

### 52/438. Questions de politique macroéconomique

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note de la première partie du rapport de la Deuxième Commission[44].

### 52/439. Développement durable et coopération économique internationale

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note de la première partie du rapport de la Deuxième Commission[45].

### 52/440. Environnement et développement durable

---

[43] A/39/732, annexe.

[44] A/52/626.

[45] A/52/628.

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note de la première partie du rapport de la Deuxième Commission[46].

52/441. Rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission[47], a pris note du rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement[48].

52/442. Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note de la deuxième partie du rapport de la Deuxième Commission[49].

52/443. Rapports relatifs à la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission[50], a pris note du rapport du Secrétaire général sur la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles[51] et du rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de l'efficacité des dispositifs d'alerte rapide pour parer aux catastrophes naturelles et catastrophes du même ordre[52].

52/444. Mise en oeuvre et suivi des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, y compris les résultats de la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un

---

[46] A/52/629.

[47] A/52/629/Add.8, par. 2.

[48] Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 25 (A/52/25).

[49] A/52/629/Add.1.

[50] A/52/629/Add.4, par. 8.

[51] A/52/560.

[52] A/52/561.

examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission[53], rappelant sa résolution S-19/2 du 28 juin 1997, dans laquelle elle avait adopté le Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21, a décidé :

a) De prendre note du rapport du Secrétaire général sur les résultats de la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale[54];

b) D'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-troisième session, au titre de la question intitulée "Environnement et développement durable", une question subsidiaire intitulée "Mise en oeuvre et suivi des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, y compris les résultats de la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21".

52/445. Progrès accomplis dans l'application des conventions se rapportant au développement durable

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, sur la recommandation de la Deuxième Commission[53], l'Assemblée générale, rappelant sa résolution S-19/2 du 28 juin 1997, dans laquelle elle avait adopté le Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21, a décidé :

a) De continuer à examiner les progrès accomplis dans l'application des conventions qui ont été signées lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement ou qui en découlent, ainsi que d'autres conventions se rapportant au développement durable, en gardant à l'esprit la section IV.A du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21[55] et, à cet égard, a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-troisième session un rapport sur les moyens d'effectuer cet examen;

b) D'inviter, au début de l'an 2000, les conférences des parties aux conventions qui ont été signées lors de la Conférence ou qui en découlent ainsi qu'à d'autres conventions se rapportant au développement durable, à prendre toutes les mesures appropriées pour éviter de convoquer leurs sessions et celles de leurs organes subsidiaires durant les sessions de l'Assemblée générale.

---

[53] A/52/629/Add.7, par. 10.

[54] A/52/280.

[55] Résolution S-19/2, annexe.

52/446. Documents relatifs aux activités opérationnelles de développement

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission[56], a pris note des documents ci-après :

a) Rapport du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement[57];

b) Rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Ressources financières allouées par le système des Nations Unies aux activités menées par les organisations non gouvernementales"[58] et note du Secrétaire général transmettant les observations du Comité administratif de coordination à ce sujet[59];

c) Rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Coordination des cadres de politique générale et de programmation en vue de l'instauration d'une coopération pour le développement plus efficace"[60] et note du Secrétaire général transmettant les observations du Comité administratif de coordination à ce sujet[61];

d) Rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Renforcement de la représentation locale du système des Nations Unies"[62] et note du Secrétaire général transmettant les observations du Comité administratif de coordination à ce sujet[63].

52/447. Documents relatifs aux questions de politique sectorielle

---

[56] A/52/630, par. 20.

[57] Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 39 (A/52/39).

[58] A/51/655-E/1996/105, annexe.

[59] A/52/114-E/1997/46.

[60] A/51/636-E/1996/104, annexe.

[61] A/52/115-E/1997/47.

[62] A/52/457.

[63] A/52/457/Add.1.

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission[64], a pris note de la note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les résultats du Sommet mondial de l'alimentation, tenu à Rome du 13 au 17 novembre 1996[65].

52/448. Retrait de la liste des pays les moins avancés

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission[66] et conformément au paragraphe b) de la décision 1997/223 du Conseil économique et social en date du 18 juillet 1997, a décidé de retirer le Cap-Vert, les Maldives et le Samoa de la liste des pays les moins avancés lors du prochain examen, en 2000, à condition que ces pays continuent à remplir les critères de retrait à cette date.

52/449. Révision des règles générales du Programme alimentaire mondial

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission[66] et conformément à la décision 1997/217 du Conseil économique et social en date du 8 juillet 1997, a approuvé les révisions apportées aux règles générales du Programme alimentaire mondial, telles qu'elles figurent dans l'annexe au rapport du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial[67].

52/450. Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission[66] et conformément au paragraphe 3 de la résolution 1997/43 du Conseil économique et social en date du 22 juillet 1997, a décidé qu'à partir de 1998, le rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies serait examiné directement par la Deuxième Commission de l'Assemblée conformément à son programme de travail.

52/451. Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social

---

[64] A/52/627, par. 26.

[65] A/52/132-E/1997/57.

[66] A/52/625, par. 21.

[67] E/1997/49.

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission[66], a pris note des documents suivants :

a) Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social pour 1997[68];

b) Rapport du Secrétaire général sur la possibilité de renforcer la coordination des organismes et organisations du système des Nations Unies dans le domaine de l'énergie, dans le cadre du Comité administratif de coordination[69];

c) Rapport du Secrétaire général sur des idées nouvelles et novatrices pour mobiliser des fonds afin de faire face aux engagements et priorités adoptés d'un commun accord au niveau mondial[70];

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population[71];

e) Note du Secrétaire général transmettant la Déclaration sur l'accès universel à des services fondamentaux de communication et d'information, adoptée par le Comité administratif de coordination à sa session d'avril 1997[72].

### 52/452. Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 1998-1999

À sa 77e séance plénière, le 18 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission[66] et conformément au paragraphe 5 de sa résolution 39/217 du 18 décembre 1984, a approuvé le programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 1998-1999 qui figure en annexe à la présente décision.

ANNEXE

Programme de travail biennal de la Deuxième Commission

---

[68] A/52/3 [à paraître sous forme définitive en tant que Supplément No 3 des Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session (A/52/3/Rev.1)], chap. I à IV, V (sect. A à C et F à J) et VII.

[69] A/52/175-E/1997/75.

[70] A/52/203-E/1997/85.

[71] A/52/212.

[72] A/52/354.

pour 1998-1999[73]

1998

Point 1. Rapport du Conseil économique et social[74]

Prix des Nations Unies en matière de population

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le prix des Nations Unies en matière de population et le Fonds d'affectation spéciale (décision 1982/112 du Conseil économique et social)

Administration publique et développement

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'administration publique et le développement (résolution 50/225 de l'Assemblée générale)[75]

Comité de la planification du développement

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social contenant les vues du Comité de la planification du développement sur le rapport du Secrétaire général sur l'indice de vulnérabilité (résolutions 51/183 et 52/210 de l'Assemblée générale)

---

[73] Conformément à la pratique établie et en application de la décision 38/429 de l'Assemblée générale, la Deuxième Commission procédera chaque année à un débat général au début de ses travaux.

[74] La liste des questions et de la documentation pour ce point a été établie sur la base des demandes de rapports formulées par l'Assemblée générale. Elle sera définitivement arrêtée lorsque le Conseil économique et social aura achevé ses travaux en 1998.

[75] Rapport présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

Point 2. Questions de politique macroéconomique

a) Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les flux et transferts nets de ressources entre pays en développement et pays développés (résolution 51/165 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les flux financiers mondiaux et leur incidence sur les pays en développement (résolution 52/180 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général assorti d'un index des thèmes directeurs et des éléments clefs à prendre en considération pour l'examen du financement du développement (résolution 52/179 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les travaux consacrés au financement du développement par les organismes des Nations Unies (résolution 52/179 de l'Assemblée générale)

b) Commerce et développement

Documentation

Rapport du Conseil du commerce et du développement (résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies transmettant le rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur l'application de la résolution 51/168 de l'Assemblée générale, relative à la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins

Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les recommandations visant à assurer le suivi effectif des conclusions convenues lors du débat de haut niveau de la session de fond de 1997 du Conseil économique et social (résolution 52/182 de l'Assemblée générale)

Rapport oral du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la résolution 52/182 de l'Assemblée générale, et notamment l'évolution du système commercial multilatéral

c) Produits de base

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur les tendances et perspectives mondiales concernant les produits de base (résolution 51/169 de l'Assemblée générale)

d) Crise de la dette extérieure et développement

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/185 de l'Assemblée générale

Point 3. Questions de politique sectorielle

a) Coopération pour le développement industriel

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 51/170 de l'Assemblée générale

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sur les meilleures pratiques appliquées dans le domaine des politiques industrielles et des enseignements à en tirer en matière de développement industriel (résolution 51/170 de l'Assemblée générale)

b) Les entreprises et le développement

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 51/191 de l'Assemblée générale

Point 4. Développement durable et coopération économique internationale

Documentation

Rapport du Secrétaire général et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur l'application des résolutions 50/130 et 51/172 de l'Assemblée générale, relatives aux programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies

a) Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat

Aucune documentation n'est demandée (résolution 52/186 de l'Assemblée générale)

b) Application et suivi des principaux accords sur le développement adoptés par consensus

i) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement

ii) Application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et sur la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolutions 45/199, 47/152, 48/185, 49/92 et 51/173 de l'Assemblée générale)

c) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolutions 48/181, 49/106 et 51/175 de l'Assemblée générale)

d) Développement culturel

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/197 de l'Assemblée générale

e) Application des décisions et des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/190 de l'Assemblée générale

Rapport du Secrétaire général contenant une évaluation du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) en vue de sa revitalisation (résolutions 51/177 et 52/190 de l'Assemblée générale)

f) Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 52/187 de l'Assemblée générale)

g) Application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen et à l'évaluation d'ensemble du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (résolution 52/188 de l'Assemblée générale)

Point 5. Environnement et développement durable

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les produits dangereux pour la santé et l'environnement (résolution 34/173 de l'Assemblée générale)[75]

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/200 de l'Assemblée générale relative à la coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño

a) Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Documentation

Section pertinente du rapport du Conseil économique et social sur les travaux de la Commission du développement durable à sa sixième session (résolution 47/191 de l'Assemblée générale)

b) Application des décisions et recommandations de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les plans, programmes et projets de développement durable des petits États insulaires en développement qui ont été mis en oeuvre en application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (résolutions 50/116 et 52/202 de l'Assemblée générale)

c) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques concernant les résultats obtenus lors de la Conférence des Parties à la Convention (résolutions 51/184 et 52/199 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'examen des arrangements concernant l'appui administratif au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (résolution 50/115 de l'Assemblée générale)

d) Application de la Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/198 de l'Assemblée générale

e) Convention sur la diversité biologique

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique concernant les résultats obtenus lors de la Conférence des Parties à la Convention (résolutions 51/182 et 52/201 de l'Assemblée générale)

f) Mise en oeuvre et suivi des résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, y compris des décisions de la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre d'Action 21

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les modalités d'examen des progrès réalisés pour la mise en oeuvre des conventions relatives au développement durable (décision 52/445 de l'Assemblée générale)

Point 6. Activités opérationnelles de développement

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale pour mesurer le degré de réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants (résolution 51/186 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le projet de directives révisées pour l'examen des politiques et procédures relatives à la coopération technique entre pays en développement (résolution 52/205 de l'Assemblée générale)[75]

Examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolutions 50/120, 50/203 et 52/205 de l'Assemblée générale)[75]

Point 7. Formation et recherche

a) Université des Nations Unies

Documentation

Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies, y compris les renseignements demandés dans la résolution 49/124 de l'Assemblée générale

Rapport du Secrétaire général (résolution 51/187 de l'Assemblée générale)

b) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Documentation

Rapport du Secrétaire général (sur l'application de la résolution 52/206 de l'Assemblée générale)

Point 8. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 1997/6 du Conseil économique et social et résolution 52/207 de l'Assemblée générale)[75]

Point 9. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolutions 51/178 et 52/193 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle du microcrédit dans l'élimination de la pauvreté (résolution 52/194 de l'Assemblée générale)

Point 10. Séance commémorative pour célébrer le vingtième anniversaire de l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en oeuvre de la coopération technique entre pays en développement

Aucune documentation n'est demandée (résolution 52/205 de l'Assemblée générale)

1999[76]

Point 1. Rapport du Conseil économique et social[77]

Objectif fixé pour les engagements au titre du Programme alimentaire mondial pour la période 2001-2003

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Prix des Nations Unies en matière de population

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix

---

[76] Le programme de travail et la liste des documents pour 1999 seront mis à jour en 1998, compte tenu des décisions que l'Assemblée générale aura prises à sa cinquante-troisième session.

[77] La liste des questions et de la documentation pour ce point est donnée à titre indicatif et a été établie sur la base des demandes de rapports formulées par l'Assemblée générale. Elle sera définitivement arrêtée lorsque le Conseil aura achevé ses travaux en 1999.

des Nations Unies en matière de population et le Fonds d'affectation spéciale (décision 1982/112 du Conseil économique et social)

Point 2. Questions de politique macroéconomique

a) Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés

Documentation

Rapport du groupe de travail à composition non limitée sur un examen de haut niveau de la question du financement du développement (résolution 52/179 de l'Assemblée générale)

b) Commerce et développement

Documentation

Rapport du Conseil du commerce et du développement (résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la résolution 52/181 concernant les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement

Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour rendre compte de la mise en oeuvre de la résolution 52/183 concernant les mesures spécifiques adoptées pour répondre aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral

c) Science et technique au service du développement

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/184 de l'Assemblée générale

Point 3. Questions de politique sectorielle

a) Coopération pour le développement industriel

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (résolutions 47/177 et 52/208 de l'Assemblée générale)

b) Affaires et développement

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/180 de l'Assemblée générale)

Point 4. Développement durable et coopération économique internationale

a) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)

Documentation

Rapport de la Commission des établissements humains (résolution 32/162 de l'Assemblée générale)[75]

b) Les femmes et le développement

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la participation effective et l'intégration des femmes au développement (résolutions 42/178 et 52/195 de l'Assemblée générale)[75]

Enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement (résolutions 40/204 et 49/161 de l'Assemblée générale)

c) Mise en valeur des ressources humaines

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 52/196 de l'Assemblée générale)

d) Migrations internationales et développement, y compris la question de la convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 52/189 de l'Assemblée générale)

Point 5. Environnement et développement durable

Documentation

Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale)[75]

Note du Secrétaire général sur les conventions et protocoles internationaux dans le domaine de l'environnement (résolution 3436 (XXX) de l'Assemblée générale)

a) Application des décisions et des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Documentation

Section pertinente du rapport du Conseil économique et social sur les travaux de la Commission du développement durable à sa septième session (résolution 47/191 de l'Assemblée générale)

b) Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 44/236 de l'Assemblée générale, annexe)[75]

c) Convention sur la diversité biologique

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique sur les résultats de la réunion de la Conférence des Parties à la Convention (résolution 51/182 de l'Assemblée générale)

d) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques concernant les résultats de la réunion de la Conférence des Parties à la Convention (résolution 51/184 de l'Assemblée générale)

Point 6. Activités opérationnelles de développement

a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Documentation

Section pertinente du rapport du Conseil économique et social

b) Coopération économique et technique entre pays en développement

Documentation

Rapport du Comité de haut niveau chargé de l'examen de la coopération technique entre pays en développement (résolution 33/134 de l'Assemblée générale)[75]

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/204 de l'Assemblée générale concernant la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté de développement de l'Afrique australe

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud (résolution 50/119 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/205 de l'Assemblée générale

## 5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission

### 52/420. Rapports examinés par l'Assemblée générale concernant la question de la promotion de la femme

À sa 70e séance plénière, le 12 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission[78], a pris note des rapports ci-après :

a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes[79];

[78] A/52/637, par. 33.

[79] Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 38 (A/52/38/Rev.1).

b) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes[80];

c) Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme[81].

52/421. Rapports examinés par l'Assemblée générale au sujet de la question de la promotion et de la protection des droits des enfants

À sa 70e séance plénière, le 12 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission[82], a pris note des rapports suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant[83];

b) Rapport du Secrétaire général sur l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine[84].

52/422. Questions relatives aux droits de l'homme

À sa 70e séance plénière, le 12 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note de la première partie du rapport de la Troisième Commission[85].

52/423. Documents examinés par l'Assemblée générale se rapportant à l'application des instruments relatifs aux droits de l'homme

À sa 70e séance plénière, le 12 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission[86], a pris note des rapports suivants :

---

[80] A/52/337.

[81] A/52/352.

[82] A/52/640, par. 17.

[83] A/52/348.

[84] A/52/523.

[85] A/52/644.

[86] A/52/644/Add.1, par. 24.

a) Rapport du Comité contre la torture[87];

b) Rapport du Secrétaire général sur le fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture[88].

52/424. Attribution de prix pour la cause des droits de l'homme en 1998

À sa 70e séance plénière, le 12 décembre 1997, l'Assemblée générale sur la recommandation de la Troisième Commission[89], considérant que 1998 marquera le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme[90], ayant à l'esprit la nécessité de promouvoir l'application et la jouissance universelles des droits de l'homme et rappelant sa résolution 2217 (XXI) du 19 décembre 1966, dans laquelle elle avait approuvé l'attribution de prix pour la cause des droits de l'homme, a décidé de prier le Secrétaire général de prendre les dispositions nécessaires pour que des prix pour la cause des droits de l'homme soient décernés en 1998, comme prévu dans la recommandation C de l'annexe à sa résolution 2217 A (XXI).

52/425. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre des situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

À sa 70e séance plénière, le 12 décembre 1997, l'Assemblée générale sur la recommandation de la Troisième Commission[91], a pris note du rapport du Secrétaire général sur les viols et sévices dont les femmes sont victimes dans les zones de conflit armé de l'ex-Yougoslavie[92].

52/426. Groupe de travail de la Troisième Commission

---

[87] Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 44 (A/52/44).

[88] A/52/387.

[89] A/52/644/Add.2, par. 63.

[90] Résolution 217 A (III).

[91] A/52/644/Add.3, par. 45.

[92] A/52/497.

À sa 70e séance plénière, le 12 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission[93], a décidé que le point 112 d) de l'ordre du jour, intitulé "Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne", resterait inscrit à l'ordre du jour de la cinquante-deuxième session, de façon que le Groupe de travail puisse poursuivre ses travaux.

52/427. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

À sa 70e séance plénière, le 12 décembre 1997, l'Assemblée générale a pris note de la sixième partie du rapport de la Troisième Commission[94].

52/428. Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 1998-1999

À sa 70e séance plénière, le 12 décembre 1997, sur la recommandation de la Troisième Commission[95], l'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990, 46/140 du 17 décembre 1991 et 50/227 du 24 mai 1996, a approuvé l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 1998-1999, tels qu'ils figurent aux annexes I et II de la présente décision.

ANNEXE I

Organisation des travaux de la Troisième Commission

A. DIRECTIVES CONCERNANT LA LIMITATION DE LA DURÉE DES DÉCLARATIONS

1. Conformément à l'article 106 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée, le Président de la Troisième Commission doit proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole alloué aux orateurs.

---

[93] A/52/644/Add.4, par. 12.

[94] A/52/644/Add.5.

[95] A/52/633, par. 9.

2. Vu les résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations, de même que celles des représentants du Secrétariat, ne doivent pas, sauf décision contraire de la Commission prise au début de la session, dépasser sept minutes. Les déclarations faites au nom de groupes de délégations ou sur des subdivisions du point de l'ordre du jour portant sur les questions relatives aux droits de l'homme ne doivent pas dépasser 15 minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de l'examen d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire le plus tôt possible sur la liste des orateurs.

## B. PROJETS DE RÉSOLUTION SUR LES RAPPORTS DES ORGANES CRÉÉS PAR TRAITÉ ET RAPPORTS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ÉTAT DES TRAITÉS

3. Tous les organes créés par traité présentent des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports doivent être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela est possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission devra se borner à prendre acte des rapports, sauf si elle juge nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

## C. PROPOSITIONS ÉMANANT D'ORGANES SUBSIDIAIRES DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

4. Le Conseil économique et social doit dans toute la mesure possible, lorsqu'il présente des propositions à l'Assemblée générale, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

## D. PROGRAMME DE TRAVAIL

5. Dès qu'elle a élu les membres de son bureau, la Troisième Commission doit tenir une réunion officieuse au cours de laquelle elle examine son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudie les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale devront être examinées dans l'ordre suivant :

Point 2 : Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille;

Point 3 : Prévention du crime et justice pénale;

Point 4 : Contrôle international des drogues;

Point 5 : Promotion de la femme;

Point 6 : Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes;

Point 7 : Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires;

Point 8 : Promotion et protection des droits de l'enfant;

Point 9 : Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones;

Point 10 : Élimination du racisme et de la discrimination raciale[96];

Point 11 : Droit des peuples à l'autodétermination[96];

Point 12 : Questions relatives aux droits de l'homme[97], [98] :

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;

---

[96] Les points 10 et 11 doivent être examinés conjointement. Les délégations pourront faire des déclarations séparées sur chacun des points si elles le souhaitent.

[97] Les alinéas a) et d) seront examinés séparément; les alinéas b), c) et e) seront examinés conjointement.

[98] Les délégations pourront faire une déclaration par alinéa au titre des alinéas a) et d), et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme;

Point 1. Rapport du Conseil économique et social.

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

## E. ÉTABLISSEMENT ET PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÉSOLUTION

8. Il est demandé aux délégations, lors de la rédaction des projets de résolution, de respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit ci-après.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140 en ce qui concerne la présentation des projets de proposition[99] :

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Tous les ans

[99] La référence aux années "paires" et "impaires" s'entend des années civiles.

Situation sociale dans le monde

Application du Plan d'action international sur le vieillissement, Année internationale des personnes âgées (1999) et activités connexes (tous les ans jusqu'en 1999)

Tous les deux ans

Application des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés et du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Stratégie à long terme pour la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées d'ici à l'an 2000 et au-delà (années impaires)

Mise en oeuvre du programme d'action mondial pour la jeunesse d'ici à l'an 2000 et au-delà (années impaires)

Politiques et programmes intéressant les jeunes (années impaires)

Application des Principes directeurs pour les politiques et programmes de protection sociale orientés vers le développement dans un avenir proche (années impaires)

Coopération en vue de réaliser l'éducation pour tous (années impaires)

Tous les trois ans

Rôle des coopératives face aux nouvelles tendances économiques et sociales (1999)

Tous les cinq ans

Anniversaire de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (1999)

Examen et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (2002)

Point 3. Prévention du crime et justice pénale

Tous les ans

Renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier des moyens de coopération technique

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Question de l'élaboration d'une convention internationale contre la criminalité transnationale organisée (1998)

Préparatifs du dixième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants (jusqu'en 1999)

Tous les deux ans

Coopération internationale contre le crime organisé (années paires)

Mesures de prévention du crime et de justice pénale visant à éliminer la violence contre les femmes (1999)

Tous les cinq ans

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (2000)

Point 4. Contrôle international des drogues

Tous les ans

Application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes; lutte internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues; respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; mesures visant à renforcer la coopération internationale contre la production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes

Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte contre la production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et les activités connexes

Tous les deux ans

Application de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (années paires)

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (années paires)

Point 5. Promotion de la femme

Tous les ans

Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat

Traite des femmes et des petites filles

Pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des fillettes (1998)

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Tous les deux ans

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (années paires)

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (années impaires)

Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes (années impaires)

Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Tous les ans

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix

Examen de haut niveau visant à évaluer et suivre les progrès de la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et du Programme d'action de Beijing (jusqu'en 2000)

Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Tous les ans

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (1998)

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés

Tous les deux ans

Nouvel ordre international humanitaire (années paires)

Tous les cinq ans

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2002)

Point 8. Promotion et protection des droits de l'enfant

Tous les ans

Application de la Convention relative aux droits de l'enfant; les enfants handicapés; prévention et élimination de la vente d'enfants et de l'exploitation sexuelle des enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants; protection des enfants touchés par les conflits armés; les petites filles; les réfugiés et les personnes déplacées; élimination de l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine; et le sort tragique des enfants vivant ou travaillant dans les rues

Tous les deux ans

Convention relative aux droits de l'enfant (années paires)

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

Point 9. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones

Tous les ans

Décennie internationale des populations autochtones

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Tous les ans

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

État de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

Mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Tous les deux ans

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination

Tous les ans

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (à examiner tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires)

Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Tous les ans

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Célébration du cinquantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1998)

Tous les deux ans

Rapport du Comité contre la torture et état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (années paires)

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (années paires)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Tous les ans

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Droit au développement

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme et activités d'information dans ce domaine

Renforcement de l'état de droit

Respect de la liberté universelle de déplacement et importance vitale de la réunification des familles

Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales

Protection du personnel des Nations Unies

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

Tous les deux ans

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et terrorisme (années impaires)

Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (années impaires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Suivi de l'Année des Nations Unies pour la tolérance (années paires)

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (années impaires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (années impaires)

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (années impaires)

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (années impaires)

Protection et assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (années impaires)

Tous les cinq ans

Décernement de prix des droits de l'homme (1998)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Tous les ans

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

Examen quinquennal de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (1998)

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Tous les ans

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

# ANNEXE II

## Projet de programme de travail biennal de la Troisième Commission pour 1998-1999

### 1998[100]

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/80 de l'Assemblée générale relative à l'Année internationale des personnes âgées

Question à examiner pour laquelle il n'a pas été demandé de documentation préalable

Conférence mondiale des ministres de la jeunesse et Forum mondial de la jeunesse (résolution 52/83 de l'Assemblée générale)

Point 3. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, notamment les informations demandées dans la résolution 52/85 de

[100] Le programme de travail et la documentation pour 1998 seront révisés en fonction des décisions prises par le Conseil économique et social en 1998.

l'Assemblée générale sur les progrès réalisés dans l'application de la Déclaration politique de Naples et du Plan mondial d'action contre la criminalité transnationale organisée

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du dixième Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (résolution 52/91)

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (résolution 52/89)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier de ses moyens de coopération technique (résolution 52/90)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Coopération internationale contre la corruption passive et active dans les transactions commerciales internationales (résolution 52/87 de l'Assemblée générale)

Coopération internationale en matière pénale (résolution 52/88)

Point 4. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action mondial (résolutions 47/100 et 52/92 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général comportant la mise à jour biennale du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (résolution 48/112, sect. IV)[75]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988 (résolution 52/92)

Point 5. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale)[75]

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolutions 39/125 et 52/94)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolutions 45/124 et 51/68)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes au Secrétariat (résolution 52/96)

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des petites filles (résolution 52/98)

Rapport du Secrétaire général sur les pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des fillettes (résolution 52/99)

Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (résolutions 50/203 et 52/100 de l'Assemblée générale)[75]

Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Rapport du Secrétaire général sur un nouvel ordre humanitaire international (résolution 51/74 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (résolution 52/105)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique (résolution 52/101)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (résolution 52/102)

Point 8. Promotion et protection des droits des enfants

Documentation

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25 de l'Assemblée générale, annexe)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant et l'application de la résolution 52/107 de l'Assemblée générale

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants (résolution 52/107)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial chargé de la question des répercussions des conflits armés sur les enfants (résolution 52/107)

Point 9. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la situation du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (décision 49/458 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activités de la Décennie (résolution 52/108)

Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution 3380 (XXX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale [résolution 2106 A (XX)]

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (résolution 52/109)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 52/110)

Rapport du Secrétaire général comportant des propositions en vue de compléter le Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (résolution 52/111)

Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur l'utilisation de mercenaires comme moyen d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination, contenant des recommandations concrètes (résolution 52/112 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général (résolution 52/113)

Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale)[75]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide [résolution 260 A (III)]

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolutions 36/151 et 51/86)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46, annexe)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolution 51/86)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (résolution 52/115)

Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (résolution 52/118)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la neuvième réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 52/118)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (résolutions 51/88 et 52/117 de l'Assemblée générale)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial chargé d'examiner les questions relatives aux exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (résolution 51/92 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (résolution 51/94)

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 51/102)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (résolutions 51/105 et 52/131)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1997/72 de la Commission des droits de l'homme concernant le droit au développement (décision 1997/276 du Conseil économique et social et résolution 52/136 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales (résolution 52/120 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse et de discrimination fondée sur la religion ou la conviction (résolution 52/122)

Rapport du Secrétaire général sur la protection du personnel des Nations Unies (résolution 52/126)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit (résolution 52/125)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du programme de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme et sur l'information dans le domaine des droits de l'homme (résolution 52/127)

Rapport du Secrétaire général sur l'aide que le Haut Commissariat aux droits de l'homme apporte au Gouvernement et au peuple cambodgiens aux fins de la défense et de la protection des droits de l'homme (résolution 52/135)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Suivi de l'Année des Nations Unies pour la tolérance (résolution 51/95 de l'Assemblée générale)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (résolution 51/97)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (résolution 52/121)

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (résolution 52/134)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation du programme de coopération technique destiné à renforcer la capacité institutionnelle d'Haïti dans le domaine des droits de l'homme (résolution 52/138 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Kosovo (résolution 52/139)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (résolution 52/137)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les activités de l'Opération sur le terrain pour les droits de l'homme au Rwanda (résolution 52/146)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Situation des droits de l'homme au Nigéria (résolution 52/144 de l'Assemblée générale)

Situation des droits de l'homme en Iraq (résolution 52/141)

Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (résolution 52/142)

Situation des droits de l'homme à Cuba (résolution 52/143)

Situation des droits de l'homme en Afghanistan (résolution 52/145)

Situation des droits de l'homme en République de Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (résolution 52/147)

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolutions 48/121 et 52/148 de l'Assemblée générale)

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Documentation

Rapport du Haut Commissaire (résolution 48/141 de l'Assemblée générale)[75]

1999

Point 1. Rapport du Conseil économique et social

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Documentation

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives au regard des nouvelles tendances économiques et sociales (résolution 51/58 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général et du Directeur général de l'UNESCO sur les moyens qui permettraient de réaliser l'objectif de l'éducation pour tous (résolution 52/84)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/82 de l'Assemblée générale concernant la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les handicapés

Rapport du Secrétaire général sur les politiques et programmes intéressant les jeunes et sur la mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse d'ici à l'an 2000 et au-delà (résolution 52/83)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse (Lisbonne, 8-12 août 1998) (résolution 1997/55 du Conseil économique et social)

Point 3. Prévention du crime et justice pénale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/86 de l'Assemblée générale concernant des mesures en matière de prévention du crime et de justice pénale pour éliminer la violence contre les femmes[75]

Point 4. Contrôle international des drogues

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action mondial (résolution 47/100 de l'Assemblée générale)

Point 5. Promotion de la femme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale)[75]

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement (résolutions 40/204 et 49/161)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 50/165 concernant l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (résolution 52/93)

Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (résolution 52/95)

Rapport du Secrétaire général sur la violence à l'égard des travailleuses migrantes (résolution 52/97)

Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (résolution 50/203 de l'Assemblée générale)[75]

Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés[75]

Point 8. Promotion et protection des droits des enfants

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial sur la question des enfants touchés par les conflits armés (résolution 52/107 de l'Assemblée générale)

Point 9. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones

Documentation

Rapport du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activités de la Décennie (résolution 52/108 de l'Assemblée générale)

Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution 3380 (XXX)]

Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination

Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme

a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Documentation

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale)[75]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide [résolution 260 A (III)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 52/116)

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (résolution 52/129 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (résolution 52/123)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 52/128)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (résolution 52/133)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (résolution 52/132)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (52/119 de l'Assemblée générale)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (résolution 52/124)

Protection et assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (résolution 52/130)

c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Documentation

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121 de l'Assemblée générale)

e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Documentation

Rapport du Haut Commissaire (résolution 48/141 de l'Assemblée générale)[75]

52/429. Rapport du Conseil économique et social

À sa 70e séance plénière, le 12 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission[95], a pris note des chapitres I, IV, V (sect. A à C et H) et VII du rapport du Conseil économique et social[35].

6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission

52/407. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria

À sa 42e séance plénière, le 31 octobre 1997, sur la recommandation de la Cinquième Commission[101], l'Assemblée générale, ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria[102] et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires[103],

a) A souscrit aux observations et recommandations qui figurent dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires[103];

b) A décidé de ramener le crédit ouvert en vertu de sa résolution 51/3 C en date du 13 juin 1997 aux fins du fonctionnement de la Mission d'observation du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 d'un montant brut de 20 447 100 dollars (montant net : 18 918 300 dollars) à un montant brut de 8 952 900 dollars (montant net : 8 434 900 dollars), comprenant le montant de 758 700 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix;

c) A décidé également, compte tenu du montant brut de 5 111 775 dollars (montant net : 4 729 575 dollars) qui avait déjà été mis en recouvrement conformément aux dispositions de sa résolution 51/3 C pour la période du 1er juillet au 30 septembre 1997 et en attendant l'issue de l'examen du rapport sur l'exécution du budget de la Mission d'observation pour la période du

---

[101] A/52/543, par. 6.

[102] A/52/401.

[103] A/52/451.

1er juillet 1996 au 30 juin 1997, de différer la répartition du montant supplémentaire brut de 3 841 125 dollars (montant net : 3 705 325 dollars);

d) A décidé en outre de garder à l'étude durant sa cinquante-deuxième session la question intitulée "Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria".

52/437. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

À sa 76e séance plénière, le 18 décembre 1997, sur la recommandation de la Cinquième Commission[104], l'Assemblée générale, ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine[105] et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires[106] :

a) A pris note des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport[106];

b) A décidé d'autoriser le Secrétaire général à engager, aux fins du fonctionnement de la Mission du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, des dépenses d'un montant brut maximum de 10 608 000 dollars des États-Unis (montant net : 9 987 600 dollars), en sus du crédit d'un montant brut de 178 880 900 dollars (montant net : 170 269 700 dollars) qu'elle avait déjà ouvert dans sa résolution 51/152 B du 13 juin 1997, et a fait siennes les observations formulées par le Comité consultatif au paragraphe 5 de son rapport[106];

c) A prié le Secrétaire général, afin de réduire les coûts salariaux afférents aux agents des services généraux, de prendre les mesures voulues pour nommer des agents locaux aux postes d'agent des services généraux de la Mission, en tenant compte des fonctions opérationnelles qui s'attachent à ces postes, et de lui faire rapport à ce sujet;

d) A décidé de garder à l'étude durant sa cinquante-deuxième session le point de l'ordre du jour intitulé "Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine".

52/455. Rapport du Conseil économique et social

---

[104] A/52/690, par. 6.

[105] A/51/519/Add.5 et Corr.1.

[106] A/52/546.

À sa 79e séance plénière, le 22 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission[107], a pris note des chapitres I, V (sect. B) et VII du rapport du Conseil économique et social[35].

52/456. Mesures prises sur certains points de l'ordre du jour

À sa 79e séance plénière, le 22 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission[108], a décidé que la Cinquième Commission devait poursuivre l'examen des points suivants de l'ordre du jour et des rapports correspondants à la reprise de sa cinquante-deuxième session :

Point 113 : Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes;

Point 114 : Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies;

Point 116 : Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999;

Point 117 : Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies;

Point 118 : Corps commun d'inspection;

Point 119 : Plan des conférences;

Point 122 : Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;

b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban;

Point 123 : Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola;

Point 124 : Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité : Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;

---

[107] A/52/729, par. 4.

[108] A/52/746, par. 7.

Point 125 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental;

Point 126 : Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge;

Point 127 : Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies;

Point 128 : Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II;

Point 129 : Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique;

Point 130 : Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre;

Point 131 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie;

Point 132 : Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti;

Point 133 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria;

Point 134 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda;

Point 136 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan;

Point 138 : Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine;

Point 139 : Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental;

Point 140 : Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies;

Point 141 : Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti;

Point 142 : Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;

Point 143 : Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne;

Point 153 : Gestion des ressources humaines;

Point 154 : Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala;

Point 159 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola;

Point 17 g) : Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

52/457. Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 1998-1999

À sa 79e séance plénière, le 22 décembre 1997, sur la recommandation de la Cinquième Commission[108], l'Assemblée générale, en application du paragraphe 6 de sa résolution 46/220 du 20 décembre 1991, a approuvé le programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 1998-1999, qui figurent en annexe à la présente décision.

ANNEXE

Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 1998-1999

A. Programme de travail pour 1998

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes

2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

3. Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999

4. Planification des programmes

5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies

6. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique

7. Plan des conférences

8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

9. Gestion des ressources humaines

10. Régime commun des Nations Unies

11. Régime des pensions des Nations Unies

12. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

13. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

14. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

15. Rapport du Conseil économique et social

16. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

B. Programme de travail pour 1999

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes

2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

3. Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999

4. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001

5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies

6. Corps commun d'inspection

7. Plan des conférences

8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

9. Régime commun des Nations Unies

10. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

11. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

12. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

13. Rapport du Conseil économique et social

14. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

52/458. Affiliation de l'Autorité internationale des fonds marins à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

À sa 79e séance plénière, le 22 décembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission[109], a décidé d'admettre l'Autorité internationale des fonds marins à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, conformément à l'article 3 des Statuts de la Caisse, avec effet au 1er janvier 1998.

---

[109] A/52/718, par. 5.